



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

RECUEIL NORMAL

N°39- AOÛT 2015

Actes publiés le 26 Août 2015



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION**

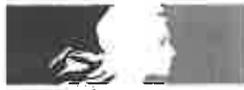
Bureau de l'administration générale et des élections

**Arrêté n° 2015-162-02 bis DAGR/BAGE/CP du 14 août 2015
modifiant l'arrêté n°2015-148-07 du 23 juillet 2015 portant composition des membres de
la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de Guadeloupe et
désignant les personnalités qualifiées**

Le Préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Chevalier de la Légion d'honneur

- Vu le code de commerce et notamment ses articles L.751-1 à L.751-4, R.752-1 à L.752-26, et articles R.751-1 à R.751-28 ;
- Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.122-1 et L.122-3 ;
- Vu le code du cinéma et de l'image animée modifié par le décret 2015-265 du 10 mars 2015 ;
- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-17 et L.2122-18 ;
- Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, notamment ses articles 102 à 105 ;
- Vu la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises et notamment ses articles 42 et suivants;
- Vu le décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;
- Vu l'arrêté n°2015-148-07 du 23 juillet 2015 portant composition des membres de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de Guadeloupe et désignant les personnalités qualifiées ;
- Vu la proposition de la direction des affaires culturelles, service déconcentré compétent en matière d'aménagement du territoire ;

Considérant la demande de retrait de sa candidature présentée par monsieur Jean-Michel Guibert, au motif d'arrêt de ses activités professionnelles ;



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

Bureau de l'administration générale et des élections

Arrêté n°2015-164-08-SG/DAGR/BAGE du 21 AOU 2015
portant désignation de madame RÉGINE PAM sous-préfète, pour assurer l'intérim du
directeur de Cabinet du préfet de la région Guadeloupe

Administration générale

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Officier de la Légion d'honneur

- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la république,
- Vu la loi du 19 mars 1946 érigeant en départements français, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions ;
- Vu la loi n° 84-747 du 2 août 1984 relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié, portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 43 ;
- Vu le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de monsieur JACQUES BILLANT, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu le décret du 22 août 2013 portant nomination du directeur du préfet de la Région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe - monsieur MARTRENCHARD (NICOLAS) ;



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

Bureau de l'administration générale et des élections

Section élections

Arrêté n°2015- 164-08-DAGR/BAGE du 21 août 2015 portant détermination des bureaux de vote dans le département de la Guadeloupe pour la période courant du 1^{er} décembre 2015 au 28 février 2017

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur.

- Vu le code électoral et notamment les articles L.17, et R.40 ;
 - Vu le décret n° 2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015 ;
 - Vu la circulaire du ministre de l'intérieur du 25 juillet 2013, relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;
 - Vu l'arrêté n°2014-133-08 du 29 août 2014 modifié par arrêté n°2015-09-02 du 13 février 2015 portant institution des bureaux de vote dans les communes du département de la Guadeloupe pour toute élection qui sera organisée dans la période comprise entre le 1^{er} mars et le 28 février 2016 ;
 - Vu l'arrêté n°2014-116 du 23 décembre 2014 portant désignation de monsieur JEAN-FRANÇOIS COLOMBET, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe pour assurer la suppléance du préfet en cas d'absence ou d'empêchement ;
 - Vu la note circulaire du 10 juin 2015 relative à l'institution des bureaux de vote pour l'année 2015-2016 adressée aux maires des communes du département de la Guadeloupe ;
- Considérant les réponses présentées par les maires des communes du département de la Guadeloupe ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT: POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION: 1ère CIRCONSCRIPTION

Commune: 101 – ABYMES

CANTON.....: 01 – LES ABYMES - 1

NOMBRE DE BUREAU DE VOTE.....: 15

BUREAU CENTRALISATEUR.....: Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>1er Bureau Salle Omnisports de Dothémare Rue Sosthène MALAHEL Providence</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lot. Boisripeaux (Toutes les voies) Cité Gal Delacroix, Rue Melville BLONCOURT, Lotissement La Roseraie, Rue Bougainvilliers, Résidence les Cocotiers, Rue Alfred MANIGARD, Rue Eugène LAMALLE, Rue Marcel LOLLIA, Rue Max CLAINVILLE, Rue Omer NANQUIN, Rue Saint-Ange DOULOU, Rue Yvonne THIMOTTE, Providence – Rue Guy BAGE.</p>
<p>2ème Bureau Salle Omnisports de Dothémare Rue Sosthène MALAHEL Providence</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Rue du Cimetière, Boisripeaux 2, Lot. Adelaïde, Maison de l'enfance, RN5, Bld du 10 mai, Rue du Renouveau, Rue de la Concertation, Rue Gaston THORIN, Résidence les Mimosas, Résidence Alamenda Boisripeaux, Avenue Léopold Sédar SENGHOR, Rue Frédéric JALTON, Centre Administratif de Boisripeaux, Allée Désiré NUISSIER, Allée Jean IGNACE, Bld du 10 mai 1981, Rue Alfred MANIGAR, Rue Berthilia CALMEL, Rue de la Concertation, Rue du Renouveau, Rue Gaston ADELAIDE, Rue Marius CULTIER, Rue Yvonne THIMOTTE.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Hilarion LEOGANE Rue de l'Abreuvoir Dothémare Ouest</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Morne Epingle, Providence (Ouest), Dothémare (Ouest), Rue AR Boisneuf (Ouest), Rue du Cimetière (Ouest), Belle Plaine, Gare Rosa, Golconde, Perrin, Rue Joseph CHAUDRIN, M.A.P.A Dothémare, Rue du Cimetière, Lot. Les Jardins de Perrin, Chemin de Belle Plaine, Chemin du Canal de Belle-Plaine, Route de Golconde Voie A,B,C et D, Route de Golconde, Rue Berthilia CALMEL, Rue Man FONE, Rue Nestor GYADINE, Rue des Palétuviers.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Hilarion LEOGANE Rue de l'Abreuvoir Dothémare Ouest</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lotissement du stade, du Centre, Nérée-Dothémare, Nérée Providence, Boisripeaux I, Bld du 10 mai (Ouest), Rue du Dispensaire, Dothémare – Transit, Avenue Max CLAINVILLE, Voie n° 8 – Dothémare, Rue du Renouveau, Lot. De Providence, Dothémare, Boisripeaux, Providence, Résidence MATISSE, Lotissement Dothémare, Boulevard du 10 mai 1981, Impasse Félix EDINVAL, Impasse Joyeux Jean, Rue de l'Abreuvoir, Rue de la Mairie, Rue des Mombins, Rue des Quenettes, Rue des Surettes, Rue du Renouveau, Rue Eugène BIMANE, Rue Julien BAMBUCK, Rue Léon TAFIAL, Rue Loulou ORTHEZ, Rue Marcel RAMBLIERE, Rue Robert LOSIO, Rue Sosthène MALAHEL.</p>

<p>14ème Bureau Restaurant Scolaire de Grand-Camp Les Plaines Grand-Camp</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Capitaine Murphy, Grammont, Moede, Langlois,, Grassin, Point, Lafitte, Cavay, Résidence Les Canelles, Résidence Chicane, Marbri.</p>
<p>15ème Bureau Ecole de Grand-Camp II Les Plaines Grand-Camp</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Miquel, Auto-Guadeloupe, Tour 72, Résidence Vieux-Bourg, La distillerie, les Colinettes, Carrefour Vieux-Bourg. Tous les cours situées au Sud de la RN5, Cour Boucard.</p>

CANTON..... : **02- LES ABYMES - 2**

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE...: 23

BUREAU CENTRALISATEUR.....: **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>16ème Bureau (Recenseur) Centre Communal d'Action Sociale Rue Général Delacroix</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rue A.R. Boisneuf, Bd JN Olimé, Rue M. Flory, Rue Gal Delacroix, Rue Delgrès, Rue C. Dain, Rue Félix Eboué, Cour Naigre, Dothémare Centre Salle des fêtes, Derrière ancienne Mairie, Rue de Boucherville, Rue Derrière le C.E.G, Place Pujade ou Place du Marché, Petite Guinée, Rue Légitimus, Quartier de Nérée, Rue du Marché, Dothémare, Rue de la Mairie, Bourg, Impasse Emmanuel Naigre, Rue Jean-Noël Olimé, Place du Marché, Rue Antonin Zorobabel, Rue Emmanuel Naigre, Rue de la salle des fêtes, Terrain BALAY Bazin, Bazin Boisripeaux, Route N 5 Boisripeaux Maison de l'Enfance, Bazin Terrain Clermont SENNOAJ, Bazin Terrain HIJAR, Rue Général DELACROIX, Boisripeaux Terrain CHABUS, Rue de BAZIN, Lieu dit : Bazin.</p>
<p>17ème Bureau Ecole Elémentaire Marcel LACOMA Dothémare Cité Dothémare Boulevard ZAMI</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bld JN Olimé, Nérée , Salle d'Asile, Providence, Rue de Nérée, Terrain Bourguignon Ouest Providence, Terrain Almora, Gendarmerie Dothémare, Résidence MANET, Résidence VAN GOGH, Résidence PICASSO, Résidence FRUYAPEN Salle d'asile, Résidence GAUGUIN Providence, Résidence MATISSE, Nérée, Route de Salle d'Asile, Rue Achile René Boisneuf, Rue Amédé ABARRE, Résidence Toulouse LAUTREC, Résidence Héliconias, Résidence les Frangipanniers</p>
<p>18ème Bureau Ecole Elémentaire Marcel LACOMA Dothémare Cité Dothémare Boulevard ZAMI</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Nérée Petit-Coin, Allée des Papillons, Allées des boutons d'or, Allée des Ananas, Cité Dothémare, Rue des Bougainvilliers, Allée du Renouveau, Boulevard ZAMI, Allée Jasménia, Dothémare Cantine Scolaire, Rue Fraterna Voie Nouvelle, Impasse Deby JOAILLE, Allée des Bougainvilliers, Rue Joseph EDOM, Rue Pierre DEBLACIAT, Rue de la ravine de Nérée, Rue Amédé ABARRE, Rés. Les Jardins de Providence.</p>

28ème Bureau

Ecole JOSEPH-THEODORE Faustin
Rue Toussaint LOUVERTURE
Boisripeaux

29ème Bureau

Ecole JOSEPH-THEODORE Faustin
Rue Toussaint LOUVERTURE
Boisripeaux

30ème Bureau

Ecole JOSEPH-THEODORE Faustin
Rue Toussaint LOUVERTURE
Boisripeaux

31ème Bureau

Ecole JOSEPH-THEODORE Faustin
Rue Toussaint LOUVERTURE
Boisripeaux

32ème Bureau

Réfectoire Ecole Maurice SAINT-PIERRE
(Secteur Sud)
Boisvin, Route de Boisvin

33ème Bureau

Réfectoire Ecole Maurice SAINT-PIERRE
(Secteur Sud)
Boisvin
Route de Boisvin

34ème Bureau

Ecole Elémentaire L.KOALY THEOPHILE
Caraque
Rue Charlemagne NIAVET
Caraque

35ème Bureau

Ecole Elémentaire L.KOALY THEOPHILE
Caraque
Rue Charlemagne NIAVET
Caraque

36ème Bureau

Ecole Elémentaire L.KOALY THEOPHILE
Caraque
Rue Charlemagne NIAVET
Caraque

37ème Bureau

Ecole Primaire Joseph NUISSIER
(Petit Pérou)
Rue des Bégonias
Petit-Pérou

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Mahé, 3 chemins Nérée, Bazin, Bazin Boisripeaux, Rés. Bois Joli, Lot. Bois Joli, Route Bellance 4 Chemins, Rés. Tamaya, Rés Ariane, Rue Hubert FAROUIL, Rue F. JALTON, Impasse Chelly BALAY.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Boisripeaux, 4 Chemins, Bellance, Desravinières, Terrain Sennoaj François, Terrain Deloumeaux, Bazin, Rue Jeanne OPITZ, Rue Tertulien AZEDE, Terrain LOUISOR Desravinières,

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Tamarin, 4 Chemins, Cité Pointe-D'Or, Simonet, Morne Belise, 4 Chemins, Rés. Théose et R. BOURGUIGNON,

Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Lotissement de Pointe-D'Or, Caduc, Palais Royal, Lotissement Pointe D'Or, La Redoute, Route de Caduc, Route de Palais Royal, Rue Aurélie NANKY, Rue des Myosotis, Rue des Nénuphars, Rue des Orangers, Village Caduc Voie A, B, C.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Boisvin (jusqu'au carrefour de fonds Bambou), Fonds Bambou, Rue Tiburce CLAUDEON, BOZON, Morne Vieux côte, Route de Bonnier Caraque, Route de la Verdure 3 Chemins Boisvin, Route de Boisvin.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Céligny, Bouliqui, Masselas, Boisvin,

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Providence (Est), Salle d'Asile (Est), Caraque (Est), Bois de Rose, Rue Rodrigue BORDEE.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : 3 Chemins Caraque (Ouest), Rabrun, Bauzon, Caraque (Ouest).

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Caraque

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Terrasson, Pagès, Rue des coquelicots, Rue des Tournesols Petit-Pérou, Rue des Ylangs-Ylangs, Rue des Bégonias, Rue Indigo, Route de Terrasson Bellevue Pagès.

M

47ème Bureau

Ecole Elémentaire C. CAMPBELL
(Admiral T)
Boissard

48ème Bureau

Ecole Elémentaire C. CAMPBELL
(Admiral T)
Boissard

49ème Bureau

Ecole Elémentaire Thimoté GENDREY
(Carénage)
Rue de l'Université Morne l'Hermitage
Chauffour

50ème Bureau

Ecole Elémentaire Thimoté GENDREY
(Carénage)
Rue de l'Université Morne de
l'Hermitage
Chauffour

Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Cours Flory, Terrain Hilan, Boissard, Terrain Sonis, Morne Valentino, Morne Papin.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lafond, Morne Udol, Rocate.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Carénage, Route de Chauvel (partie sud) Besson (jusqu'au chemin de tonnelle), Cité L. Mathieu, Morne Ballet Cour Torudu, cour Rotin, Cour Néjin.

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Morne Bernus, Plateau Montmartre, Morne Jolivière, Morne Lacrosse Hopital, Ricou, CHRU, Blanchard, Chauffour.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 102 - ANSE-BERTRAND
CANTON..... : 14 - PETIT-CANAL
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE..... : - 8 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Salle polyvalente

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Salle polyvalente Rue Hégésippe LEGITIMUS	Electeurs domiciliés dans les rues : Schoelcher, Félix Eboué, Gratien Candace, Egésippe légitimus (Coté droit).
2ème Bureau Salle polyvalente Rue Hégésippe LEGITIMUS	Electeurs domiciliés dans les rues : Macaille, Pont Borry, Gerville Réache, Rue Hégésippe Légitimus (coté gauche).
3ème Bureau Ecole Maternelle Adéla DESCHAMPS Rue des Bougainvilliers	Electeurs domiciliés dans les rues : Abbé Grégoire, Commandant Mortenol, Rue de la M.J.C. Chapelle (Cheik Anta Diop).
4ème Bureau Ecole de Campêche Rue Joseph TONI	Electeurs domiciliés dans la section de : Campêche.
5ème Bureau Ecole de Massioux Rue Emile LAFONTAINE	Electeurs domiciliés dans la section de : la section Massioux
6ème Bureau Ecole de Guéry Rue Olympe PIERROT-BERAL	Electeurs domiciliés dans la section de : la section Guéry
7ème Bureau Ecole de Guéry	Electeurs domiciliés dans la section de : la rue Toussaint Louverture, La Croix, L.T.S. la Croix, Cité Lacroix, Montrésor, Moulin Montrésor, Louis Réne Ruillier, Beaufond.
8ème Bureau Ecole de Massioux Rue Emile LAFONTAINE	Electeurs domiciliés dans la section de : la Rue Bertrand MARECHAUX, Rue Bébian, Rue des Grands Carbets, Rue des Icaques, Fonds Roses, Massioux



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 03 – 3ÈME CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 103 – BAIE-MAHAULT
 CANTON..... : 04 – BAIE-MAHAULT 1
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE : 17 (1 A 17)
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : MEDIATHEQUE MULTIMEDIA PAUL MADO

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>1^{er} Bureau (recenseur) Bibliothèque Multimédia Paul MADO Place Childéric Trinqueur</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rues de la république, Sainte-Anne, Dugommier, Lamartine, A.R Boisneuf, Gambetta, Cimetière, Cdt Mortenol, Imm. Régent rue Gambetta, E. Condo prolongée, Sainte-Anne Prolongée, Angle Dugommier et Sainte-Anne, E. Condo, M. Narbal, Commandant Toutée, Hégésippe Légitimus, Jeann d'Arc, Maréchal Foch, Angle des rues . d'Arc et Schoelcher, Avenue St Jean-Baptiste, Imp. Victor Hugo, place Childéric Trinqueur, rue de la Liberté, Etienne Marcel, Félix Eboué, Jean Jaurès Louis Pasteur, Schoelcher, Rés. Mizalo, Rés. Carré des îles.</p>
<p>2ème Bureau Maison de quartier du Bourg Rue Jean Jaurès</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rues Chemin de la Balance, Bld Verdun, Petit Clairon, Birmongham, Jean jaurès Prolongée, Baie à Chat (pair et impair), quartier du stade, route de la sablière, rue Armand Gendrey, A. Gendrey Prolongée, Grégoire Sylvestre, Terrain Césarín, Terrain Chalder, Rue Jean Jaurès Prolongée, Jeanne d'Arc prolongée (pair et impair), Lot. Césarín.</p>
<p>3ème Bureau Centre Culturel Gérard LOCKEL Belcourt</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : La Croix, Imm. Negesco, Rés. de la Croix UBI, Belcourt, Rés. les Muscades, 109 Parcelles Sud, Les Jardins de Belcourt, Rue Léonard Chalus, Rue Louis Andréa, Lot. Sodeg</p>
<p>4ème Bureau Ecole Mixte 1 Rue Eutrope Marian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bld Destrellan, Lot. Siapap Trioncelle, Rés. Lantana, Rés. Trioncelle, Rés. de l'Alliance, Rés. Ch. Coeffin, Rues Gabriel Sylvestre, Trioncelle Nord et Sud, Rés. Les Jardins de Trioncelle</p>
<p>5ème Bureau Maternelle Rosita KAMMER Belcourt</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Collège M. Satineau, Rés. Amandine, Lot. Mimosa, l'Orée de Belcourt, Lot. Amandiers, Bld de la Réconciliation</p>
<p>6ème Bureau Foyer Dolor Méliot Fond Richer</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Fond Richer, Lot. Ti-savan, Zac et Zone Artisanale de Beausoleil, Ilot. ABC Fond Richer, Ilot. Bourdon Fond Richer, Lot. HLM Fond Richer, Lts.Fond Richer, Habitation Café (Bât. Fleur de Café, Bahia, Kitalé, Ti-Café, Antigua, Caféier, Moka, Arabica, Habitation Belcourt, Brazil, Popayan, Columbia), Rés. Malaka Fond Richer, Rés. Habitation Bord de mer Café, 109 parcelles Nord, Zac de Belcourt, Rés. St John Perse, Café, Rés. Les Hauts de Café.</p>
<p>7ème Bureau Ecole Primaire Cora MAYEKO Belcourt</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lot. Belcourt : (rue des Alpinias, Bougainvillées, Fougères, Glaieuls, Hibiscus, Hortensias, Jasmins, Lauriers, Mille-Fleurs, Orchidées, Poinsettias), Rés. Emmanuel Condo, les Hauts de Belcourt, la Louisiane Caféière, Ecole Primaire de Belcourt, Belcourt-Beausoleil, Rés. Belcourt rue Myosotis.</p>

17

CANTON..... : 05 – BAIE-MAHAULT 2

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE : 8 (18 à 25)

BUREAU CENTRALISATEUR..... : MEDIATHEQUE MULTIMEDIA PAUL MADO

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
18ème Bureau Foyer de Budan	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Fonds Budan, Domaine de Fonds Budan, Rés. Madras Beausoleil, Rés. Pomme-Cannelle, Rés. Basilic 1 et 2, Lot. Fleur de Canne Budan Raiffer, Rés. Eucalyptus Budan, Lot. Ganau, les Hauts de Raiffer, Lot. Magnolia, Morne Raiffer, Raiffer.
19ème Bureau Maison de Quartier BEAUZOR Euphase à Budan	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Blachon, Lot. Les Hauts de Blachon, Lot. Pika Blachon, Lot. Azalée, Fond à Roc, Beausoleil, Rés. Cotonnade, Rés. la Matadore Fond à Roc Beausoleil, Rés. de la Gendarmerie Beausoleil, Beausoleil, Budan-Beausoleil, Rés. le Clos Alicéa Gourde Liane, Gourde Liane.
20ème Bureau Foyer de Calvaire	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Gossain, Rés. Créole Rubane, Lt. Les Manguiers, Lot. D. Celeucus, Lot. Mazouloute, Lot. Mazouloute II, Rés. Schoelcher Calvaire, Rue Sosthène Gendrey Dupuy ouest, Dupuy ouest, Rue Sosthène Gendrey Castelbon Ouest, Lot. Cassiopée Dupuy ouest, Gobain ouest, Digue Castelbon ouest, Rue Joseph Antenor sud(route de Digue Calvaire), lot. Belair Rue Sosthène Gendrey ouest, Rue Sosthène Gendrey Belair ouest.
21ème Bureau Réfectoire ancienne école maternelle de Calvaire	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Calvaire Sud, Route de Calvaire Chapelle, Calvaire- Chapelle, rue Mercedes Mercan, rue Saturnin Molia dit Dadou, Dumonter, Lot. Ramlall Dumonter, Lot. Mirtill, Lot. Sabas Dumonter, Lot. Jiboth Dumonter, Lot. Moffen-Racines Dumonter, Rue Emile Lefebvre.
22ème Bureau Réfectoire scolaire de Bragelogne	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Chantilly, la Retraite, Casterat, Bonnardel, Moutier, Saint-Alban, Lot. Beauvarlet, Lot. Chinan, Lot. La retraite, Lot le Vanillier Moutier, Lot. Ridcharson Bonnardel, Rés. Cava, Rés. L'Ajoupa, Rés. Saint-Alban.
23ème Bureau Ecole Elémentaire de Bragelogne	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bragelogne, Fonds Bragelogne, les Hauts de Bragelogne, Rte de Bragelogne, Lot. Marian, Lot. Sheikboudou, Bergnolles, Mon Repos, Trouville, Lot. Chumem Trouville, Lot. Montantin Bragelogne, Rés. Léonie Bragelogne, Rés. Requin Chagrin Bragelogne
24ème Bureau Foyer la Retraite	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Les jardins de Plaisance, Lot. Aubery, Lot. Biglette Plaisance, Lot. Immaub Plaisance, Lot. Marottes Plaisance, Lot. Paul-Joseph Plaisance, Lot. Plaisance, Morne Poirier Plaisance, Plaisance, Rés. Convenance, Rés. la Perle Convenance, Rés. les Cannelles Convenance, Rés. Paradis Convenance, Rés. Sympa Convenance, les Hauts de Convenance, Lot. Boyd Convenance, Lot. Gourdine Convenance, Lot. Le Fromager Convenance, Lot. Les Poiriers Convenance, lot. Mussenda Convenance, Lot. Naufon Convenance, Lot. Savannah Convenance, Lot. Soubies Convenance, Lot. Ti-Bambou Convenance, Lot. Darboussier la Retraite, Rés. Paradis II Convenance.
25ème Bureau Salle Polyvalente – Groupe Scolaire Pierre MATHIEU - Convenance	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rés. Bambou, Rés. Cicas, Rés. Frangipanier, Convenance, les Belles Vues de Convenance, Lot. Les Colibris de convenance, Reine des Abeilles, Rés. les Abeilles, Lot. JJ de Convenance, Jabrun, Rés. Les Abeilles II, Rés. Gourde Liane, Rés. Calypso Gourde Liane, Lot Axe Gourde de Liane, Rés. les jardins de Convenance, Rue Solange Bach Gourde Liane.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION : 04 – 4ÈME CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE : : 104 – BAILLIF
 CANTON..... : 21 – VIEUX-HABITANTS
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE : : 7
 BUREAU CENTRALISATEUR : 1^{ER} BUREAU – MAIRIE – LE BOURG

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>1^{er} BUREAU (Recenseur) Mairie Le Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Route de Blanchette, Rue Henri Blandin, Bourg, Rue de la Circonvallation, Rue des Corsaires, Rue Delgrès, Rue des anciennes écoles, ruelle de l'Egalité, Rue des Fortifications, Ruelle de la Fraternité, Avenue du Père Labat, Ruelle de la Liberté, Morne Mabouya A, Morne Mabouya B, Rue de la Madeleine, Ruelle de la Mairie, Ruelle de la Mutualité, Ruelle des Ortolans, Rue Joseph Pagesy, Rue des Fortifications prolongées, Chemin des Pyrénées 1, Route de Saint-Robert 1, Rue Victor Rodes, Rue Henri Soret.</p>
<p>2ème Bureau Centre socioculturel Rue des anciennes écoles</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Ruelle des Amandiers, Chemin de Bois Rimbault, Route de Cadet 1, Rue du Calvaire, Rue du Cimetière, Chemin de Comon, Quartier Saint-Dominique, Rue de l'Eglise, Place de l'Eglise, Ruelle des Pruniers, Résidence Bois-Rimbault, Morne Santo, Chemin des Tamariniers 1.</p>
<p>3ème Bureau Maison de Quartier de Cadet Route de Cadet</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Bougenot, Bovis, Chemin de la Brigade, Route de Cadet, Route de Cadet 2, Cadet, Ruelle des Caféiers, Campry, Chemin des Pommes Cannelles, Résidence Ravine Désolée, Ruelle Fauconnier, Impasse des Figuiers, Ruelle des Goyaviers, Allée Loubon, Impasse des Orangers, Chemin des papayers, Chemin de Fond Sillac, Chemin des Tamariniers, Chemin des Tamariniers 2.</p>
<p>4ème Bureau Maison de Quartier de la Batterie Rue Jean Jaurès</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de: Allée des Acacias, Allée des Alamandas, rue des Balisiers, Allée des Bougainvilliers, Bouvier, Rue Gratien Candace, Cité Chaulet, Allée des Colibris, Chemin du Champ d'Arbaud, Allée des Filaos, Allée des Hibiscus, Rue Jean Jaurès 2, Cité Lignièrès, Chemin des Maraîchers, Grand Marigot, Allée des Roses, Route de Saint-Louis, Rue Victor Schoelcher, Allée des Suretiers.</p>
<p>5ème Bureau Ecole Mixte du Bourg Rue Jean Jaurès</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de :Rue de l'abattoir, Ruelle des Anthuriums, Rue de l'artisanat, Lotissement la Batterie, Résidence la Batterie, Allée des Bégonias, Bellevue, Avenue des Pères Blancs, Pères Blancs, impasse Louis Blériot, Allée des Canas, Chemin de Coton, Rue Charles de Gaule, Rue Félix Eboué, Rue Antoine de Saint-Exupéry, Rue des Hémercoralles, Rue des Hortensias, Allée de l'industrie, Zone industrielle, Rue Jean Jaurès 1 Cité Enclos Joli, Avenue du Père Labat 2, Avenue du Père Labat 3, Rue Charles Limbergh, Allée des Oeillets, Ruelle de la Poste, Cité SIG, Rue du Stade, Lotissement Valmorin, Rue Jules Vernes, Allée des Zinias.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 105 - BASSE-TERRE
 CANTON..... : 06 - BASSE-TERRE 1
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : 12
 BUREAU CENTRALISATEUR : Hôtel de ville Cours Nolivos

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Hôtel de Ville Cours Nolivos</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée des Citronniers, allée La Jacinthe, cité Casse(St-Hyacinthe), cité La Jacinthe, cours Nolivos, Hôpital St-Hyacinthe, Hôtel De Ville (cours Nolivos), impasse Alpinia, impasse du Caraïbe Yance, impasse Sainte-Thérèse, Pensionnat de Bouillon, résidence «Les Corsaires», rue Albert Beville, rue Auguste Perrinon, rue Baudot, rue Daniel Beauperthuy, rue Delrieu Prolongée, rue des Corsaires, rue du Cours Nolivos, rue du Dr Joseph Pitat, rue du Dr Colbert Cabre, rue du Père Labat, rue du Père Labat Prolongée, rue Joseph Delrieu, rue Léon Mathis, rue Maurice Fissier, rue Peynier, rue Philippe Dumanoir, rue Schoelcher.</p>
<p>2ème Bureau La CASBT Rue BEBIAN</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée des Hibiscus, Angle rues du Dr Cabre et M.Marie-Claire, Boulevard Maritime, Chemin de la Petite Guinée, Evêché, Place Bébian, Place de la Liberté, Place du Père Magloire, Place Saint-François, Propriété «Espérance» rue des Allamandas, rue Barbès, rue Bébian, rue Christophe Collomb, rue de l'Aqueduc, rue de l'Historien Lacour, rue du Cours Nolivos, rue du Dr Cabre, rue du Dr Joseph Pitat, rue Germain Casse, rue l'Herminier, rue Louis Monnerville, rue Maurice Fissier, rue Maurice Marie-Claire, rue Suzanne Melvil Bloncourt, rue Toussaint Louverture.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Primaire Elie Chauffrein Rue Chevalier St-Georges</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée Adolphe Eggiman allée des Avocats, allée des Flamboyants, allée des Frégates, allée des Manguiers, allée des orangers, allée des Sapotilles, Bas du Cmetière, Bobigny, Calebassier, Chemin d'Acery, Chemin des Acacias, Chemin des Cocoyers, Chemin Colibris, Cité Falloge, Cité Sargenton Callart, Ecole Elie Chauffrein, Impasse du Morne Chaulet, Léonard Sénégal, Lotissement Barreau, Lotissement Cocoville, Lotissement Falloge, Morne Chaulet, Morne Mallian, Nouvelle Ville, rue Bobigny, rue Denis Michaux, rue du Chevalier Saint-Gorges, rue Ho Chi Min, rue Jean Batiste Belley, rue Jules Neny, rue Léon Mathis, rue Louisy Mathieu, rue Mallian, rue Mallian Prolongée, rue Thyrus De Pautrizel, ruelle Adolphe Rollin, ruelle des Mouettes, ruelle des Pélicans ruelle Jules Casgon.</p>
<p>4ème Bureau Ecole primaire Aimée Rénia Rivière des Pères</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée des Amandiers, allée des Balisiers, allée des Immortels, allée des Marguerites, Allée des Palmistes, allée des Roses Cayennes, allée des Sang-Dragons, allée des Sucriers, avenue des Pères Dominicains, avenue du Gouverneur Du Lyon, Bologne, Calebassier, Chemin des Colibris, Cité Bologne, Cité HLM Rivière des Pères, HLM Rivière des Pères, Pintade, Pont Calebassier, Route de Bologne, rue</p>

«Serge Balguy», Résidence La Vigie-Rocade, Rond Point du Galion, rue de Lardenoy, rue des Iguanes, rue Gaston Michineau, rue Victor Hugues, rue Victor Hugues Prolongée, ruelle des Parokas, ruelle du Château d'Eau.

11ème Bureau
Ecole primaire
Gaston Michineau
Petit-Paris

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée Bernadette, allée Casimir L'Etang, allée Gaston Bourgeois, allée Gilbert De Chambertrand, allée Henry Descamps, allée Henry Metro, Allée Léon Hennique, allée Léon Robert, allée Léon Trébos, allée Manuella Pioche, allée Poirie De Saint-Aurélé, allée Robert Mavounzi, allée Saint-John Perse, Cité d'Acceuil, Cité Desmarais, Cité Frantz Fanon, Cité H.L.M-Desmarais, Desmarais, Passage Marcel Lollia Dit Vélo, Place Charles Henri Salin, Résidence Jean Mugerin, Résidence Pierre Turenne, Route de Morin, rue Sony Rupaire.

12ème Bureau
Ecole primaire
Gaston Michineau
Petit-Paris

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée Cécilia, allée Célia, allée des Arawaks, allée des Caraïbes, allée des Tainos, allée Germaine, allée Lucienne, allée Martha, allée Oruno Lara, allée Roger Fortune, Avenue Paul Lacavé, Cité Nélon, Cité Petit-Paris, Lotissement Authe1, Lotissement Authe2, Lotissement de la Rocade, Lotissement Evuort, Lotissement Minatchy, Petit-Paris, Résidence «Les Anacardiens», Résidence «Les Fougasses», Résidence Desmarais.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLICQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT.....: BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... 04 – 4ÈME CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE: 106 BOUILLANTE
 CANTON: 18 SAINTE-ROSE 1
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE...: 2
 BUREAU CENTRALISATEUR: 1^{ER} BUREAU - ECOLE ELÉMENTAIRE DU BOURG

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
5ème Bureau <i>Ecole élémentaire de Malendure</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bois-Mahler, fromager, Malendure, Galet
6ème Bureau <i>Ecole élémentaire de Malendure</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Loquet, Pigeon

COMMUNE..... : BOUILLANTE
 CANTON : 21– VIEUX-HABITANTS
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE : 07
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1^{ER} BUREAU - ECOLE ELÉMENTAIRE DU BOURG

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
1^{er} Bureau <i>Ecole Elémentaire du Bourg</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Desmarais – Bourg (pont)
2ème Bureau <i>Ecole élémentaire du Bourg</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bourg (après le pont) Plateau
3ème Bureau <i>Ecole primaire de Village</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Monchy – Duché (près de l'école)
4ème Bureau <i>Ecole primaire de Village</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Village (après l'école)
7ème Bureau <i>Ecole primaire de Thomas</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Coreil, Matone, Thomas



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 107- CAPESTERRE BELLE EAU
 CANTON..... : 07 - CAPESTERRE BELLE EAU
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 25 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Amédée FENGAROL 1

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Ecole Amédée FENGAROL 1 Avenue Paul Lacavé - Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Avenue P. Lacavé, rues Schoelcher, A. Céleste, Rue Foch, A. Grégoire, Perrinon, ruelle de la Maternité, Monplaisir, Cité des Sources 1.</p>
<p>2ème Bureau Ecole Amédée FENGAROL 2 Avenue Paul Lacavé - Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rues Cosmonautes, Gambetta, A. Sainte-Luce, Sidambarom, F. Eboué, Voltaire, Bld Delgrès, rue de l'usine, rue Léopold Dorval.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Joliot CURIE 1 Avenue Paul Lacavé - Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues : Lamartine, de la Paix, de la république prolongée, Cité des Sources 2, résidence Tavernier.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Joliot CURIE 2 Avenue Paul Lacavé - Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Cité des sources 3, Source Pérou, Résidence Flamboyants, rue de l'usine Source Pérou.</p>
<p>5ème Bureau Annexe CCAS Avenue Paul Lacavé - Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Fromager, Rue Pasteur, Terrain de sport, lot. Anita, Turllet, Marquisat 2, rue Jean Jaurès, Géta, Lot. Blondinière et résidence les Siguines, Saint-Denis.</p>
<p>6ème Bureau Ecole Maternelle de Cayenne 1 Rue de Cayenne</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Petit-Marigot, Pointe du Carbet, Bord-Bois Carbet, Dumanoir, de la Grande Rivière, Cayenne Gendarmerie, Ortolans, Lot. Et rue Moulin à Eau, Palmiste d'or, Lot. Salomé, Lot. Cayenne.</p>
<p>7ème Bureau Ecole Maternelle de Cayenne 2 Rue de Cayenne</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : de Cayenne, l'usine Marquisat.</p>
<p>8ème Bureau Ecole Joliot Curie</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Petit Pérou, Cité scolaire, LEP, CES.</p>

<p>23^{ème} Bureau Ecole de Carangaise 2 Rue de Carangaise</p> <p>24^{ème} Bureau Ecole de Sainte-Marie 1 Rue de Sainte-Marie</p> <p>25^{ème} Bureau Ecole de Sainte-Marie 2 Rue de Sainte-Marie</p>	<p>Electeurs de : Doyon, Petit-Bélair, Changy, Grand-Bassin, Lot. A. Balon.</p> <p>Electeurs de : rue et section de Sainte-Marie, rue, route et plage Roseau.</p> <p>Electeurs des rues : de la poste, de l'école, la Sarde, du phare, du quai, H. Longueteau, de l'apponement, de la Mangrove, de la distillerie, des Cyprès, de la Poudrière, four-à-Chaux, de l'Embarcadère, Monrepos, Caraïbe inconnu des lotissements Christophe Colomb, Arc-en-ciel, Sainte-Marie, Kermadec, Telchid.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
CIRCONSCRIPTION..... : 01 - 1ère CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 108 - CAPESTERRE MARIE-GALANTE
CANTON..... : 10 - GRAND-BOURG
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 4 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Mixte II - Partie Sud Bourg

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
1er Bureau (Recenseur) <i>Ecole Mixte II - Partie Sud Bourg</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Capesterre Bourg, Pichery, Galets, Barraud, Capharnaum, Morne des Pères, Botreau, Blanchard, Marguerite, Marécages, Ravines des Cayes, Cabanisse, Bigot, Vincent, Petite-Anse, Fond Liane, Nal, Bel Air, Les Caps, Roche d'Or, Corde à Violon, Cadet, Bernard, Valentin, Beauregard, Mauraille, Marguerite, Maillard et tous les électeurs domiciliés dans les autres communes et inscrits à Capesterre Marie-Galante ainsi que les électeurs domiciliés hors du Département.
2ème Bureau <i>Ecole de Mixte II - Partie Nord Bourg</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Dugay, Vidon, Robert, Héloin, Haut du Morne, Bazile, Jean-Baptiste, Désirée, Beauséjour, Girard, Sehuît, Vital, Rabrun, Moisan, Bontemps, Nesmond, Herbes Rouges, Grand-Etang, Jean-Noel, Dubois.
3ème Bureau <i>Bâtiment du Collège contigue à la cantine scolaire partie sud</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Tacy, Grand-Case, Jacquelot, Gros Morne, Rosy, Desruisseaux, Boulogne, Morency, Calebassier, Borée, Mabrouillard.
4ème Bureau <i>Bâtiment du collège contigue à la cantine scolaire partie nord</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Etang-Noir, Balisier, Ballet, Sainte-Croix, Garel, Bellevue, Gache, Wack, Botreau, Bois Joly, Bezard, Sarde, Garcin Giraud et Blancat.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : **BASSE-TERRE**
CIRCONSCRIPTION..... : **03 - 3ème CIRCONSCRIPTION**
COMMUNE..... : **111 - DESHAIES**
CANTON..... : **18 - SAINTE-ROSE 1**
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : **- 5**
-
BUREAU CENTRALISATEUR : **1er Bureau - Maison des Associations du bourg**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Maison des Associations du bourg Rue de la Liberté	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : du Bourg, Ziotte et Lahaut et Villers.
2ème Bureau Maison des Associations de Ferry Ferry	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Ferry, Lacoque, Leroux et Fonds Hélot.
3ème Bureau Riflet - Salle Polyvalente Riflet	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Riflet, Allée la Perle, Chemin la Rate, Boulevard Vrai-Moun.
4ème Bureau Maison Animobile de Riflet	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Pinaud, Bas-Vent, et Zac de Bas-Vent.
5ème Bureau Maison de Quartier de Caféière Allée du Coeur	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Caféière Allée du Coeur, Chemin de Boeing, Chemin Potier et Piton.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2^{ème} CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 110 - DESIRADE (LA)
CANTON..... : 16 - SAINT-FRANCOIS
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 3 -
BUREAU CENTRALISATEUR : **1er Bureau - Ecole Primaire du Bourg - Place du Docteur Noël - Beauséjour**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) <i>Ecole Primaire du Bourg Place du Docteur Noël - Beauséjour</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : <i>Bourg, Désert, Les Sables, Galets.</i>
2ème Bureau <i>Maison des Associations du Souffleur Le Souffleur</i>	Electeurs domiciliés dans le secteur de : <i>Souffleur.</i>
3ème Bureau <i>Salle des fêtes de Baie-Mahault Chemin de l'Anse Caraïbe Baie-Mahault</i>	Electeurs domiciliés dans le secteur de : <i>Baie-Mahault.</i>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 113 - GOSIER
 CANTON..... : 08- GOSIER
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 23 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Salle Léopold HELENE

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Salle Léopold HELENE</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Avenue, Bld Général de Gaulle Prolongée, Boîte postale, Bld Général de Gaulle, Chemin de la Plage, Cour Berthelot, Cour Bonchamps, Cour Gothe, Cour Mayante, Cour Mayoute Bourg, Enclos, Enclos rue Ballet, Lot. Kancel, Marigot, Montauban, Plaine, Résidence Aqua Verdé, Résidence Dampierre, Résidence Miramar, Route de la Plage, rue de la Plage, rue du Père Coudray, Rue du Père Will, Rue Pierre Langlis, Rue Schoelcher, Rue Simon Radegonde, Rue Théodore Gisors, SCI du Phare.</p>
<p>2ème Bureau Ecole Mixte II Germaine LANTIN Avenue du Général de Gaulle</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Chemin de Belle Plaine C.E.S, Cour rue du Gal de Gaulle, Dampierre, derrière la cantine, Impasse Saint-Germain, Lot. Belle Plaine, Périnet Belle Plaine, Place de la Traversé, Plateau Alexis, Plateau St-Germain, Route du C.E.S, Route du Collège, Rue Nicolas Ballet, Rue Raphaël Luce, Rue Théodore Gisors.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Mixte I Saturnin JASOR Avenue du Général de Gaulle</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Belle Plaine Périnet, Cité Faroux, Dupuy, Fds Marius Faroux, Fonds marius, Grande Ravine Ouest, Impasse Casimir, Lot. Faroux, Lot. Le Gothel, Morne Périnet, Périnet, Périnet Est, Périnet Nord, Périnet Nord Ouest, Périnet Ouest, Périnet Sud, Plateau Périnet, Pointe-à-Pitre, Résidence Bougainvilliers, Route Cité Faroux, Rte Cité Faroux, Rue Denis Bordelais, Rue du dr Hélène, Rue Fictive, Rue Périnet.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Mixte I Saturnin JASOR Avenue du Général de Gaulle</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Alizés de Raizet, Bd Amédée Clara Prolongée, Bd Général de Gaulle, Bel-Horizon, Borne Pierre, Bld Amédée Clara, Carénage, Cité des Frain unies, Dampierre, Dampierre Houezel, Dampierre Pte Canot, Dampierre Sud, derrière résidence St-Raphaël, Dwelling plage, habitation Dampierre, Impasse Berthelot, Impasse Laaland, Impasse Lemercier, Les Masurelles Dampierre, Les seuils Raizet, l'Habitation Dampierre, Lot. L'Habitation Dampierre, Lot. Bel Horizon, Lot. Belle Horizon, Lot. Dampierre, Lot. Irénée, Lot. Laaland, Lot. Le Pré Marin, Lot. L'Habitation, Lot. Marbella, Lot. Moulin, lot. Moulin Dampierre, lot. Pointe Canot, Lot. Pré Marin, Lot. SIG Dampierre, Lot. Yuccas, Moulin, Pergola, Petit-Bourg, Pierre Chalon, Pointe Canot, Pré Marin Dampierre, Quai d'Orsay, Rés. Grand Coulé, Rés. Les Ilets, Rés. Les Méridiennes, Rés. Les Muscadiers, Rés. Marbella, Rés. Pointe Canot, Rés. St-Raphaël, Rés. Les Ilets, Rte Dampierre, Rue Alexandre Le Mercier, Rue Césaire Boisdur, Rue de Campêche, Rue Félix Eboué, Rue Félix Mathias, Rue Lemercier, SIG Dampierre, Villa Dampierre.</p>

12^{ème} Bureau
Ecole de Grande Ravine Armand
LAZARE
Grande Ravine

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Beguin, Belle Plaine, Dampierre, Dampierre Dunoyer, Domares, Fafa, Grande Ravine, Grande Ravine La Digue, Grande Ravine mitteau, Grande Ravine Périnet, Grande Ravine Riviéra, Grande Ravine Rte de Port Blanc, Grande Ravine Rte de Port Blanc, Grande Ravine Rte Port Blanc, Grande Ravine Section Tombeau, Grande Ravine Tombeau, Impasse Captant, Impasse Parole, Impasse Sapotille, Jean-Baptiste, La Breuille, La Drouge, Labouaye Barbes, Labouaye Est, Lot des Frair Unis Dunoyer, Lot. Dorsile, Lot. Querel, Mascotte Est, Mathurin Barbès, Mathurin Bellevue, Mathurin Poucet La Mineure, Ménard, Mitteau, Périnet, Plateau Captant, Rés. Cristal, Riviéra Grande Ravine, Route de la Braille, Rte Château d'eau Grande Ravine, Rte de la Riviéra Grande Ravine, Rte de Mathurin, Rte de mathurin Bellevue, Rte de Mathurin Besson, Rte de Tombeau, Rte de Tombeau Grande Ravine, Rue Beguin, rue Gaston Chateaubon, Rue Labouaye, Rue Labraïlle Ouest, Rue Marcel, Rue Mascotte, Rue Mathruin, Section Bellevue, Section Labraye, Section Mathurin, Tombeau Grande Ravine.

13^{ème} Bureau
Ecole de Grande Ravine Armand
LAZARE
Grande Ravine

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Anasthase Moulin, Anse Dumont, Bruidacier, Carrefour Pliane, Cayard, Dampierre Dunoyer, Dampierre Duveling Place, Dampierre Nord, Dunoyer, Dunoyer Dampierre, Dunoyer Lot. Moulin, Impasse Moinet, Impasse A. Clara, Impasse Morice, Impasse Moulin, Impasse Pierre-Justin, Impasse Rolnin, Lajard, Lot. des Frair Uni Dunoyer, Lot. Bel Air, Lot. Distillerie, Lot. Dorsile, Lot. Dunoyer, Lot. Dunoyer, Lot. DWELLING Place, Lot. Frair Unis, Lot. Kerhel Périnet, Lot. Laps, Lot. Lomba, Lot. Moulin Quistin, Lot. Négrit, Lot. Samy Kodhr, Lot. Samy Skod, Lot. Termosiris, Rés. Dunoyer, Rte de l'Anse Dumont, Rte de Saint-Félix, Rue de l'Habitation, Rue William Youyoute, Saint-Raphaël, Saint-Félix, Saint-Félix Dunoyer, SCI Grand Cannel, Section Dunoyer.

14^{ème} Bureau
Ecole de Grand-Bois Turenne
THENARD
Grand Bois

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bois Joli, Corneille, Délégre, Gendron, Giampo, Grand-Bois, Guampo, Impasse Popotte, Moco, Moreau, Moreau Fafa, Morne café, Moro, Mozo, Palmiste, Péraux, Route de Flessel, Rte de Grand Bois, Tassy.

15^{ème} Bureau
Ecole de Pliane
Pliane

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bellevue, Bellevue Pliane, Guendé Pliane, Guenese pliane, Hauts de Saint-Félix, HTS de Saint-Félix, Ilet de Pliane, Impasse Fond Banane-Pliane, Impasse Mayoute, Impasse Nègre, Les Hauts de Saint-Félix, Lot. Bel-Air Pliane, Lot. Bellevue Saline, Lot. Crochetet, Lot. Hauts de Saint-Fel, Lot. Khodr Samy, Lot. Molia Pliane, Lot. Nickson, Lot. Nickson Pliane, Martin Pliane, Mitteau Pliane, Morin Pliane, Plateau Banane, Plateau Banane Pliane, Plateau Bel-Air, Plateau Bel-Air Pliane, Plateau Mitteau, Pliane Bel Air, Pliane Belle Place, Pliane Bellevue, Pliane Dunoyer, Pliane Hab Mora, Pliane Plateau Banane, Pliane Plateau Bel Air, Pliane St-Hilaire, Rés. Bel-Air, Rés. Saline Bellevue, Route de Pliane, Rte de Pliane, Rte de Pliane Saint-Félix, Rue Bélair, Rue Camélia, Rue de l'aviation Saint-Félix, Rue Mayoute, Saint-Félix, Saint-Hilaire, St-Hilaire Pliane.

16^{ème} Bureau
Ecole Mixte II Gérard LANTIN
Avenue du Général

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Allée Jules Védrières, Bourg, Cour Bonchamp, Cour Numa, Houezel Dampierre, Mangot, Périnet Houezel, Rés. Fleur de Mangue, Rés. Les Manguiers, Rés. Mangotines, Rue Alexandre Christophe, Rue Alexandre Justin, Rue de Mangot, Rue du Manjotine, Rue Gerty Archimède, Voie n° 2 Mangot.

18^{ème} Bureau
Ecole Mixte I Saturnin JASOR
Avenue du Général de Gaulle

Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Anse Bambou, Anse Vinaigri, Belle Plaine, Cinq Chemins de Houezel, Cité des Phares et Balises, Cité SIG, Cour Torudu, Houezel, Houezel, Houezel Nord, Houezel Périnet, Houezel Sud, Impasse Houezel, Impasse Ibo, Impasse Sernidas, Le Grand Cannel, Le Pré marin Dampierre, Les Ilets, Les Ilets Dampierre, Logement des Maîtres, Lot. Anse Bambou, Lot. Anse Vinaigri, Lot. Phares et Balises, Lot. Vinaigri, Périnet, Plateau Périnet, Plateau Toto Périnet, Rés. Anse Bambou, Rés. Anse Vinaigri, Rés. le Grand Cannel, Rés. Syracuse, Route de Belle Plaine, Rte de

COMMUNE..... : 113 - GOSIER

CANTON 3 - ABYMES 3

NOMBRE DE BUREAU DE VOTE : 3

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Salle Léopold HELENE

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>7ème Bureau ECOLE MIXTE DE POU CET</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Belle Plaine Riviera, Bellevue Mathurin, Blanchard, Fond Fani, Grande Ravine Route de Riviera, Impasse de la Source, Impasse Madrépore, LES Labrousse, La Chaubette Riviera, Labouaye Est, Labouaye Ouest, Labrousse, Labrousse Mascotte, Labrousse Morne Dénerville, Lotissement Arjol, Lotissement Communal, Lotissement LES Labrousse, Lotissement Labrousse, Lotissement Les Vanilles, Lotissement Réjouis, Marcel, Mathurin, Mathurin Bellevue, Mathurin coté la Source, Mathurin Poucet, Morne Blanchard, Morne Labrousse, Poucet Route de la Riviera, Rejouis, Résidence Aviation Civile, Résidence Citronnelle, Route dela Braille, Route de Mare Gallon, Route Riviera, Route de Besson Mathurin, Route de la Riviera Blanchard, Route de la Riviera Marcel, Route de la Riviera Poucet, Route de Mathurin, Route de Mathurin Bellevue, Route de Mathurin Poucet, Rue de Bananier, Rue de la Riviera, Rue des Chataigniers, Rue Labouaye, Rue Labraille Ouest, Rue Marcel, Rue Mathurin, Rue Rejouis, Section Bellevue, Section Fanny, Section Labrousse, Section Mathurin.</p>
<p>9ème Bureau ECOLE MIXTE DE COCOYER</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Barbes, Besson, Chemin Besson, Cocoyer Labouaye, Cocoyer Mare à Bwe, Diavet Besson, Goyave, Labouaye, Lotissement Cannelles, Lotissement les Cannelles, Lotissement les Muscades, Lotissement Muscades, Lotissement Samar, Mathurin Besson, Morne Diavet, Morne toulouse, Plateau Labrousse, Quatre Chemins Besson, Réjou Labrousse, Résidence le Palmier, Résidence les Palmiers, Route de Cocoyer, Route de Labouaye, Route de Mathurin, Route de Chablis, Route de Goyave, Section Besson, Section Cocoyer, Section Goyave, Trois Chemins Besson</p>
<p>17ème Bureau ECOLE MIXTE DE COCOYER</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Barbes Cocoyer, Cocoyer, Cocoyer (ancien), Fresia, Impasse Caniquit, Impasse Mascotte, Labouaye Barbes, Labrousse Est, Labrousse Ouest, Lotissement Isidore, Mascotte Est, Mascotte Ouest, Mathurin Barbes, Plateau Mascotte Labrousse, Plateau Tonnelle, Route de Labrousse, Rue Duhamel, Section Labraye.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 109 - GOURBEYRE
CANTON..... : 20 - TROIS-RIVIERES
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 6 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Hôtel de ville (Bourg)

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Hôtel de ville (Bourg)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Sections Bourg, Palmiste.
2ème Bureau Ecole maternelle Raymond AUGUSTIN (Grande Savane)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Grande Savane, Valkanaers, Dos-d'ane.
3ème Bureau Salle de l'Intrépide (Saint-Charles)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Saint-Charles désiré, Cité l'allemand.
4ème Bureau Ecole maternelle Euloge Noglote (Blanchet)	Electeurs domiciliés dans le secteur de : Rivière-Sens.
5ème Bureau Ecole Primaire Euloge Noglote (Blanchet)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Galéan, Blanchet, Bisdary.
6ème Bureau Ecole de dolé (Dolé)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Dolé, Gros Morne Dolé, Champfleury.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 03 - 3ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 114 - GOYAVE
CANTON..... : 13 - PETIT-BOURG
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 6 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1^{er} Bureau – Ecole Maternelle – Rue Emile Zola

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (recenseur) Ecole Maternelle Rue Edouard Zora	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bourg, Rue de la Liberté, Bld Delgrès, Monplaisir, Lotissement Monplaisir, rés. Jean-Clément, Cité Caraïbes, Rés. Marthe Rose Toio, Lot. Budan, Rés. Budan, Rés. Féree, impasse Joinville Citronnelle, rue de l'embarcadère, Rue Edouard Zora, Rue Isidore Régulier.
2ème Bureau Ecole Mixte Est Rue des Ecoles	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Sarcelle, Sarcelle Est, Sarcelle Ouest, Chemin de Grand Route, Blonzac, La Rose, Douville, Bellevue, Morne à Gomme, Fort-Ile Est.
3ème Bureau Ecole de Christophe Christophe Est	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Christophe, Christophe Est, Christophe Ouest, Morne Rouge, Barthélemy, Hauteurs de Morne-Rouge, chemin de l'Abandonnée, Morne Jésus.
4ème Bureau Ecole Mixte Ouest Rue des Ecoles	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Cité Bourg, Cité Pétris, Lotissement Aiguille 1, Mazure, Chemin de Bois-Sec, Rés. Rue Paul Duchamp, Impasse Fernand Régulier, Rue du Cimetière, rue de l'Eglise, rue des écoles, rue Eleuter Pétris, Cité Commerciale.
5ème Bureau Ecole Mixte Sud Est Rue des Ecoles	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Fort-Ile Ouest, Fort-Ile Nord, Fort-Ile sur, Chemin des Mineurs, Bois-Sec, Moreau, Village de Moreau, Bonfils, Bpn Air, Chemin de Fond Royal, l'Hermitage.
6ème Bureau Ecole Maternelle ZAC de l'Aiguille	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : ZAC de l'Aiguille, Résidences : le Latanier, la Pergola, les Saules, le Patio, Safran, Matéliane, les Goyalines, Camille Mortenol, lotissement l'Aiguille 2, Sainte-Claire.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
CIRCONSCRIPTION..... : 01 - 1ère CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 112 - GRAND-BOURG (MARIE-GALANTE)
CANTON..... : 10 - MARIE-GALANTE
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE..... : - 6 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Rez-de-Chaussée de la Mairie - GRAND-BOURG

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau Rez-de-Chaussée de la Mairie de GRAND-BOURG	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : à rue du veil arbre, rue Emile Bambuck, rue Bastaraud, rue Bearenon prolongée, rue de l'Eglise, rue du Dr M. ETZOL, rue du Fort, avenue des sabliers de Joinville, rue Pierre Leroy, rue de la Liberté, rue de la Marine, Bd maritime, rue du Cdt Mortenol, rue Pasteur, rue du presbytère, rue de la République, rue du Dr F. Selbonne, cours Tirolien, rue Vatable, place Félix Eboué.
2ème Bureau Collège de Grand-Bourg	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Grande Savane, Dessonnet, Tivoli, Bearenon prolongée, 3ème Pont, Passage des Braves, rue du cimetière, place de l'Eglise, rue Anthenor Habazac rue Toussaint Louverture, rue de la savane.
3ème Bureau Service Technique Lot. Grande Savane	Electeurs domiciliés dans le secteur de : Bearegard, Joubert, Lespine, Pirogue, Morne Rouge, Houelche, Trianon, Roussel, Ballet, Maréchal, Trois-Ilets, Poisson, Grand Anse, Gay, Pafori, Ciblet, lotissement « Grande Savane ».
4ème Bureau Salle des Fêtes Tivoli – Avenue Delgrès	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Canada, Faup, Moringlane, Port-Louis, Mon-Repos, Passonne, Latreille, Péziers, Etang Joncs, Bonneval.
5ème Bureau Salle Polyvalente Tivoli – Avenue Delgrès	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Wanon, Bielle, Mauraille, Vanniers, Saint-Marc, Gagneron, Morne Lolo, Ducos, Route de l'Hermitage, Coudère.
6ème Bureau Service Culturel Place de l'Eglise	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Saint-Michel, Lalanne, Thibault, La Montagne, Beaufiles, les Basses, Murat, Mesdesirs, Marécage.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 03 - 3ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 115 - LAMENTIN
CANTON..... : 9 - LAMENTIN
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 17 -
BUREAU CENTRALISATEUR : 1er Bureau - Ecole du Bourg- Aile gauche

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Ecole du Bourg (Aile gauche)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lot. Bréfort, Cité soleil Bréfort, Rés. Solitude Bréfort, lot.d'Orléans Bréfort, Bréfort Chantilly, Cité Bréfort, Rés. Chantilly, Rés. Chantilly Bréfort, lot. Beauvallon Bréfort, lot. Bréfort Chantilly, Route de la Traversée, Richard, Richard Germillac, Espérance Richard, Germillac, Bréfort, Chantilly.
2ème Bureau Ecole de Bourg (Aile gauche)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Crâne, Vinaut, Bourg Cité Jean Jaurès, Bas du Bourg, Cité Jean Jaurès 1 et 2, lotissements : Crâne, Villeneuve Crâne, Beauvallon Crâne, les Colibris, Jean Jaurès, rues : de la Rose Bourg, du Débarcadère, de la Prison Bourg, de la Mutualité Bourg, de la République, du pont Bourg, J.Jaurès, Bourg.
3ème Bureau Ecole du Bourg (aile droite)	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Borel, rue de la balance Borel, rue Révérend Père Will Borel, Borel rue Nelson Mandela, Routa, Vaughenlieu, lot. Espérance Borel Trescotte, Rue de Borel, Rés. les Hauts de Borel, Rés. Badiane Borel, Lot. les Hauts de Borel, Lot. Servais Borel.
4ème Bureau Ecole du Bourg (aile droite)	Electeurs domiciliés dans les Résidences : Sapotilles Crâne, Les Bougainvilliers, Les Mandarines Crâne, Les Clémentines Crâne, Les Z'abricots Crâne, Les Cotonniers Crâne, Les Grenadines Crâne, Légitimus, Lot. Ville Nouvelle Crâne.
5ème Bureau Ecole de Vincent	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Boisbert, Grosse Roche, Lacroix, Lenclos, Lamoisse, Lenclos Boisbert, Grosse Roche, Boisbert Grossou.
6ème Bureau Ecole de Vincent	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Vincent, Caféière, Caféière Vincent, Bel-air, Jaula, La Boucan, Belle-Darras.
7ème Bureau Ecole de Castel	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Castel, faugas, Castel Faugas, lot. Lamothe Castel, Lot. Les palmeraies Montalègre.
8ème Bureau Ecole de Castel	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Boyer, Caillou, lot. Bois Ilet, Groussou, Rés. Caillou Castel, Village de Castel Caillou, Léranie, lot.Caillou, Chemin de Léranie, Impasse Gissy Boyer.
9ème Bureau Ecole de Larosièrre - (Aile droite)	Electeurs domiciliés dans les secteurs : Montalègre, lot. Belles Vues de Montalègre, lot.Cordoval Montalègre, Ravine à Houël, lot. Héliconias Montalègre, Lot. Agnès.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 01 – 1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 116 - MORNE-A-L'EAU

CANTON..... : 12 - MORNE-A-L'EAU

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 20 -

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecoles Maternelles du Bourg - Ancienne Ecole Mixte II

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Ecoles Maternelles du Bourg (Ancienne Ecole Mixte II) Rue Bébian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : la rue du Moule, Cocoyer, Rue Légitimus, Rue de l'Eglise, Rue Bébian, Rue des Ecoles, Place du Marché, Rue Schoelcher.</p>
<p>2ème Bureau Ecoles Elémentaires du Bourg (Ancienne Ecole Mixte I) Rue Bébian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : la rue Brion, Salette, Lebraire.</p>
<p>3ème Bureau Ecoles Maternelle du Bourg (Ancienne Ecole Mixte II) Rue Bébian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bonne-Terre, Richeval-Est, Rue du Débarcadère-Est, Rue du Cimetière-Est, Marieul-Est, Saint-Girond, 3 Chemins de Gensolin, Dubelloy-Est.</p>
<p>4ème Bureau Ecoles Maternelle du Bourg (Ancienne Ecole Mixte II) Rue Bébian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Nouvin, Espérance, Rue Girard.</p>
<p>5ème Bureau Ecoles Elémentaires du Bourg (Ancienne Ecole Mixte I) Rue Bébian</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lorgier, Mompierre, Labath, Dessales et 3 Chemins de Jabrun.</p>
<p>6ème Bureau Ecole de Lasserre</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lasserre.</p>
<p>7ème Bureau Ecole de Lasserre</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Boisvin, Boisvin-Lasserre, Boisvin-Réduit, Route de Boisvin, Lolo, Lasserre-Lolo, Lot.Lasserre-Boisvin, Morne Lolo, Réduit.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 117 - MOULE
 CANTON..... : 11 - MOULE
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 22 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Lydia Galleron - Rue Joffre

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Ecole Lydia Galleron Rue Joffre</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Quartier Vieux-Bourg, l'Autre-Bord, Résidences les Alizés, du Parc, des rues Jeanne d'Arc Prolongée, Saint-Jean, René Boisneuf, Wachington, de la Mangrove, Ville, routede la Plage, Rue de l'Autre-Bord, route de Saint-François, les Alizés, Bld Rougé Prolongée, Chemin de la plage de l'Autre-Bord, Chemin de Tilotine, Hôtel les Alizés, Lot. Les Alizés, Morne à Grenat, Port-Mahon, Lot. Titéca, Route de l'Autre-Bord, Rue Bonan, Bld Cicéron, Rues Jason, du Docteur Nesty, Foch, Joffre, Général de Lacroix, Schoelcher, Wilson, Glasgower, Route de la Rocade.</p>
<p>2ème Bureau Centre Socio Culturel Boulevard Rougé</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rues Duchassaing, Poincaré, République, Albert 1^{er}, Clémenceau, Bld Rougé, Lamartine, Victor Hugo, Jeanne d'Arc, Saint-Jean Prolongés, Achille René Boisneuf Prolongée, Wilson Prolongée, Gaston Casimir, du 14 février 1952, Desbonnes, des Grands-Fonds, Emmanuel Toumarel, de la Résistance, de la Liberté, Sdainte-Marguerite, Centre Socio-Culturel, Résidence les Nénuphars, Rue Alsace Lorraine, Xavier Galleron, Sargenton, Savane Poyen.</p>
<p>3ème Bureau Ecole de Cadenet Cité Cadenet</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues : Emmanuel Daubé, des Grands-Fonds, Saint-Jean, Achille René Boisneuf, Wilson, Sainte-Marguerite, Pétain, François Serdot, Léon Talange, Serge Soliveau, des Ecoliers, du Cdt Mortenol, du Cdt Cousteau, Jean Jaurès, René Marifine, Lolor, Cité Cadenet, Cadenet, Derrière le Fort, le Fort, les rues du Fort, Gaston Monerville, Saint Jean-Baptiste, Youri Gagarine, Quartier du Fort.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Jean GALLERON Guénette</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues : Guénette, Quartier Guénette Prolongée, Habitation Guénette, Impasse des Abricots, des rue des Ananas, du Cachiment, Barbe en Or, des Corossols, Paul Rapsode, des Mombins, des Sapotilles, Pommes Cannelles, Mme Beausoleil, Léonard Tudor, des Caramboles, Charles Ruscade, Bruno Dulac, du Chatiment, Abel Volnin, Sorel, Charlotin Justine, Rés. les Roucoux, Rés. les Suretiers, Rés. les Zagadies.</p>

<p>12^{ème} Bureau Ecole Aristide Girard Bât B</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Levasseur, Champgrillé II, Rue Duchassaing prolongée, rue Duchassaing, rue de la Mare, rue du Charron, Boulevard Levasseur, rue Wilfrid Altona, rue Gervais Flower rés. Les Glycines, rue Robert Loyson, rue de la rénovation, rue Joseph Sorel, rue Hubert Marignan, rue Etienne Cognon, rue Loulou Mogère, rue Jean-Robert Hira, rue Valdère, rue Aimé Césaire, rue Marie-Eva Dupuit, rue Florian, rue Jules Waldope, rue Amédée Yango, rue des Artisans, rue Charles Jean-Baptiste, rue Gabriel Danchet, rue Cheik Anta Diop, rue Benjamin Moloise, rue Léopold Sanghor, rés. Daniel Lacascade, Place Ido Obydol, rue Maxime Benuffe, rue Forstin Vincenot, rue Chouchou Darasse, rue Louis Anosime, rue Maurice Beaubois.</p>
<p>13^{ème} Bureau Ecole Aristide GIRARD Bât C</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Cité Sergent, Bonan, Cité les Colibris, Lotissement Lauréal, Champgrillé 3, Sergent, Morne Sergent, Route de Sergent, rue Gabriel Borel, rue Abbé Durand, rue Camille, Ricou, rue sœur Thérésa, résidence Gérard Hubert, rue Man Alfred, rés. Camille Crespy, rés. Jean Justine, rue Alfred Chambert.</p>
<p>14^{ème} Bureau Ecole Maternelle Marie-Eva DUPUIT</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lot. Champgrillé, Lot Champgrillé I, Lot. Morne-Clarisse, Sergent, Cité Sergent, Morne Sergent, Lot Sergent, Savane Sergent, Corneille, rues : Myriam Makéba, Gervais Flower, Rés. Les Pervenches, Route de l'Ecluse.</p>
<p>15^{ème} Bureau Ecole de Sainte-Marguerite Bât. A</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de: Duteau, Porcin, Metivier, Blanchard, Neron, Breton, Sommabert, Lafontaine, La Rosette, La Plante, L'anglais, Durival, Creully, Route de Néron, route de la Fontaine, rue Françoise Gomez, route de Bacquis, voie n° 1, route de Bacquis voie n° 2, chemin d'Archange Neau, route de parapente, route de la plante, chemin des charretiers, route de Durival, route de Méthiver, chemin de l'anse-patate, route de bois Barron, route de la ravine sèche, route du littoral, route de l'Anglais, route du Palais, route de Néron, route de la rosette, rue André BOSQUE, rue Baudin, route de Lacroix.</p>
<p>16^{ème} Bureau Ecole de Sainte-Marguerite Bât.3</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Route de sainte-Marguerite, Chemin de Sainte-Marguerite, Habitation Sainte-Marguerite, Lot les Marguerites, Palais Sainte-Marguerite, Route de Sainte-Marguerite, Route de Palais.</p>
<p>17^{ème} Bureau Ecole de LACROIX - Bât A</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lacroix : l'Oranger, Lahoussaie, Duteau, la Baie, Route de Caillebot, Lotissement Laporte, route de la Baie, chemin Tertullien Caral, chemin de la pinadière, rue des raisiniers, chemin des Fougères, rue des Romarins, impasse de la chapelle, rue des Eucalyptus, chemin des Palétuviers, rue de Damencourt, impasse de l'Anse-Bouton, chemin du Moulin, chemin du trésor, chemin du vieux-moulin, route de La Houssaie, Lotissement COUCHY, route de la Ribotte, chemin Arsène Benon, chemin Luxin Fulbert.</p>
<p>18^{ème} Bureau Ecole Mixte Chateau Gaillard</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Gondrecourt, Chateau-Gaillard, Cluny, Acomat, Lamineur, Malescot, Benin, route d'Acomat, route de Port-Blanc, route de la Balance, rue de cluny, rue Clovis Chandler, rue de Gondrecourt, route de Château-Gaillard</p>
<p>19^{ème} Bureau Ecole Mixte des Grands-Fonds</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Grand-Fonds, Carrère, Saint-Nicolas, Angerville, Malescot, Gilles, Arçon, Veille-Case, Grande-Case, Metayer, Jolimont, Source, Callebassier, Belvédér, route de Jolimont, route de Saint-Protais, route de carrère rabrun, route de vieille-case, chemin de Malescot, chemin de la hache, route de Saint-Guillaume, route de la Mineure, route e Bories, route de Naud.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 03 - 3ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 118 - PETIT-BOURG
 CANTON..... : 13 - PETIT-BOURG
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 12 -
 BUREAU CENTRALISATEUR : 1er Bureau - Foyer Socio Culturel - Rue SCHOELCHER

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Foyer Socio Culturel Rue SCHOELCHER</p>	<p>Electeurs domiciliés au Centre ville: Rue Delgrès, Auguste Arsène, Cour Mayandi, Route du Stade, rue Félix Eboué, rue Jules Larifla, rue Victor Schoelcher, rue l' Abbé Gauthier, place de l'Eglise, rue Félix Alidor, impasse Sosthène Bigor.</p>
<p>2ème Bureau Foyer Socio Culturel Rue SCHOELCHER</p>	<p>Electeurs domiciliés à Bellevue: Allées: des Alamandas, des Bougainvilliers, des Cannelles, des Fougères, des Myosotis, des pensées, des Roses, des Surettes, Francois Duverly, Poinsettia, rues: des Hibiscus, Eva Mayeco, Gerty Archimède, Etienne Portecop, Impasse Barlet.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Maurice CHOVIN 1 rue Hyacinthe GERIAC</p>	<p>Electeurs domiciliés à Morne-Bourg: Impasse Symphard Lampecinado, Chemin les hauts de Morne-Bourg.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Maurice CHOVIN 1 rue Hyacinthe GERIAC</p>	<p>Electeurs domiciliés à Main-Courante: Allées: des Lilas, des Paquerettes, des Palmistes, des Latanas, Ravine Onze Heures, des Gaïacs. Assainissement: Les rues: Dubail Elisa, Alex Brelle, Hyacinthe Gériac, Volcy Bastard, du cdt Mortenol, Léopold Moloza, Paul Lacavé. Vinaigrerie: Boulevard Omer Ninine, rue de la Vinaigrerie, rue Gerville Réache.</p>
<p>5ème Bureau Ecole Maurice CHOVIN 1 rue Hyacinthe GERIAC</p>	<p>Electeurs domiciliés à rues du Bourg: Légitimus, Alexandre Isaac, Jules Larifla, Impasse Clovis Ségor, François Radacal, Octave Géminos, Jules Guesdes, Lucien Dolmar, quartier Saint-Jean Bourg. Duquerry: Allée des Epinards, Morne à Vent. Morne Beaudoin, Route de l'Hôtel le Duc'Erry.</p>
<p>6ème Bureau Ecole Maurice CHOVIN 1 rue Hyacinthe GERIAC</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de Duquerry : Chemins de: Duquerry Est, Duquerry Ouest, Duquerry. Route du Château d'Eau Bovis: Impasse: Actry, Léonard Chonchonny, Chemin de Bovis, Rues: Hubert Selbonne, Jean-Baptiste Liber, Maurice François, Poucet: Ruelle Potiron, Impasse Raboteur. Roujol: Chemin Marcel De Reynald Prolongé, Chemin de Roujol.</p>

<p>14ème Bureau Ecole Primaire Hyacinthe Gériac Pointe-A-Bacchus</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de Pointe-A- Bacchus : Allées: des Crabiers, des Iguanes, de la Mangrove, des Papyrus, des Colibris, des Palourdes, des Oliviers, des Pipirits, des Sucriers, des Tourterelles, Impasse des Touloulous, Route de Pointe-A-Bacchus, Chemin de Bellevue/Dubos.</p>
<p>15ème Bureau Ecole Primaire de la Lézarde Hauteurs Lézarde</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Hauteurs Lézarde1: Chemin de Hauteurs Lézarde, de Diane, Allée des Filaos, Impasses: Barnabé Lator, Georges Ségor, Molinard.</p>
<p>16ème Bureau Ecole Primaire de la Lézarde Hauteurs Lézarde</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Hauteurs Lézarde2 : Clède: Chemins de :Clède, Allée Belle Nuit. Roche Blanche: Chemin Pineau, Impasse des Palmiers Royaux. Fougères: chemins: de Fougères, de Malgré Tout, de l'Abandonnée. Impasse des Pompons, Poulinga, Allée Joseph Daveira, Morne Cassin. Poirier: Chemin de Poirier, Allée des Immortels, des Jacinthes.</p>
<p>17ème Bureau Ecole Primaire de la Lézarde Hauteurs Lézarde</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Hauteurs Lézarde3 : Cocoyer: Chemin de Cocoyer, de Boynest, des Pommes Roses. Lamothe: Chemin de Lamothe, de la Traversée. Meynard: Chemin de Panga, Impasses : Lazard Rouyard, René Deveaux.</p>
<p>18ème Bureau Ecole Primaire Robert Fréti Daubin</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de Daubin : Chemin de Cadoux, de Daubin, Trinité; de Versailles Allée des Pervenches.</p>
<p>19ème Bureau Ecole Primaire Robert Fréti Daubin</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur d'Arnouville : Chemins de: Arnouville, du Chat qui Tousse, de Vince, des Charentes, Impasses: des Corbeilles d'Argent, Joël Calixte, Médard Boisdur, Rues : George Nicolo, Prosper Lebrère, des Cannes, des Pommes Cannelles, Amédée Fengarol, Allées: Ignace , Louis Pasteur, des Lys, des Bégonias, des Marguerites, des Anthuriums.</p>
<p>20ème Bureau Ecole Primaire Robert Fréti Daubin</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de Chemins : de Bois de Roses, de la Madeleine, du Domaine Desrozières, des Muguets, Impasse Marie Nol, Allées: Verte, des Chadecs, des Goyaviers, des Ylangs-Ylangs. Grippière : Route de la Grippière, Allées: Cassiopée, Carène, les Hauts de la Grippière, Andromède, Eridan.</p>
<p>21ème Bureau Ecole Primaire M.Billiotti De Gage Fontarabie</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Vernou l'Espérance1 : Barbotteau: Allées:des Accacias, des Balisiers, de Fond Barbotteau, des Citronnelles, des Icaques, des Eucalyptus, des Grenadines, des Lauriers. Chemin de la Traversée, Fond Rozaire. Tabanon: Chemin de Tabanon.</p>
<p>22ème Bureau Ecole Primaire M.Billiotti De Gage Fontarabie</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Vernou l'Espérance2: Impasses: Austerliz, Albina, aux Ramiers, Gontrand Sablier, Guillaume Nébor, Julia Mésinel, Loïc Nesty, Maurice René. Allées: de la Bananeraie, Mewart, Cocotiers. Chemins de: Vernou, Gommier à Pic, Mahault, Papon, Bois Joli, la Glacière.</p>
<p>23ème Bureau Ecole Primaire M.Billiotti De Gage Fontarabie</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Prise d'Eau: Chemins de:Fond d'Or, Achille Calif, Prise d'Eau, Acajous, Mahoganys, Sainte Jeannette, Fond Tivoli, Casterel, Villeneuve, Fond Marchand, Domaine Duclos, French. Allées: Henry Stehle, des Raquettes, des Icaques. Duclos.</p>
<p>24ème Bureau Ecole Primaire M.Billiotti De Gage Fontarabie</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bélair- Desrozières, Fontarabie: Chemin de Fontarabie; Chemin de Camperou; de French Papin: Chemin de Papin.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 119 - PETIT-CANAL

CANTON..... : 14 - PETIT-CANAL

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE... : - 9 -

BUREAU CENTRALISATEUR : 1er Bureau - Ecole Alice DELACROIX - Bourg - Rue Paul LACAVE

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Ecole Alice DELACROIX Bourg - Rue Paul LACAVE	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : An palétuviyé la, Citronnelles (Lot.), derrière Cimétière, Deville, Lot. Maurice Agis, Lot. Débarcadère, Moreau, Morne Agathe, Rés. Jean Jaurès, Rés. Mahogany, Rocade Sud, Rue Ambroise Croizat,, Rue de l'Eglise, Rue de la Darse, Rue de la Paix, Rue Delgrès, Rue des Artisans, Rue des Sources, Rue du Cimetière, Rue du Parc Paysager, Rue F. Edinval, Rue Félix Eboué (coté pari du N° 2 au N° 10 et Coté impair n° 1), Rue Frantz Fanon, Rue Gerty Archimède (coté pair du n° 2 au n° 20 et coté impair du N° 1 au N° 17), Rue H. Légitimus, Rue Jean Ignace, Rue Jean Jaurès (coté pair du n° 3 au n° 41), Rue Joseph Navrer, Rue octave Cirany, Rue Sabin Ducadosse, Rue Schoelcher (coté pair du N° 1 au N° 67)
2ème Bureau Ecole Alice DELACROIX Bourg - Rue Paul LACAVE	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lot. Cornette, Lot. Sainte Amélie, Rés. Elie Dahomay, Rue Achille René Boisneuf, Rue Condé Damproube, Rue Euvremont Gène Rue Faustin Delmestre, Rue Félix Eboué (coté pair du n° 14 au n° 112 et côté impair du n° 3 au n° 45), Rue Félix Gouno, Rue GertyArchimède (côté pair du n° 24 au n° 78 et côté impair du n° 23 au n° 65), Rue Jean Jaurès (côté impair) Rue Octave Chanlot, Rue Schoelcher (côté impair), Sainte Amélie.
3ème Bureau Ecole Alice DELACROIX Bourg - Rue Paul LACAVE	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Balin, Bourg, Charropin, Clugny, Gachette, Gruët, Laffont, Maisoncelle, Morne Chapelle
4ème Bureau Ecole de Grop Cap	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Duval, Grop-Cap, Grand Maison
5ème Bureau Ecole de Grop Cap	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Hameau Lafontaine, Hameau Lagarde, Hameau Sainte-Geneviève, Lubeth, Route de la Chapelle, Hameau Grop-Cap, Section Gros-Cap
6ème Bureau Ecole Adolphine BOREL - Bazin	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Bazin, Desvarieux, Lot. Vérépla-Bazin, Lot. F. Radacal-Bazin, Bonair



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 01 - 1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 120 - POINTE-A-PITRE

CANTON..... : 15 - POINTE-A-PITRE

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 25 -

BUREAU CENTRALISATEUR : **1er Bureau - Ecole Fernande BONCHAMP - ENTRÉE RUE HINCELIN
FACE AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Ecole Fernande BONCHAMP (Entrée Rue Hincelin face au Palais de la Mutualité)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans le secteur de : Chemins de: Duquerry Est, Duquerry Ouest, Duquerry. Route du Château d'Eau Bovis : Impasse: Actry, Léonard Chonchonny, Chemin de Bovis, Rues: Hubert Selbonne, Jean-Baptiste Liber, Maurice François, Poucet : Ruelle Potiron, Impasse Raboteur. Roujol: Chemin Marcel De Reynald Prolongé, Chemin de Roujol, la Rue des Cités Unies : Rés G Sablier Rue Hincelin : école Fernande Bonchamp, la Résidence Ernestine Webbe ; Rés. Salaka Rue Paul Lacavé : Rés. Les Lauriers, Bd Nelson Mandéla : Rés. Mandéla</p>
<p>2ème Bureau Ecole Fernande BONCHAMP (Entrée Rue Hincelin face au Palais de la Mutualité)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les Rues de l'Assainissement – Rue F. Eboué : Im. La Fourmilière – Im. Cirfe – Rectorat – Rés. Lemaistre – Rue P. Lacavé Prolongée : Im. Bichara – Im. J Gaston – Im. Jabol – Im. Corbin – Rue Paul Lacavé 1 – Morne Ferret : Im. Site – Ecole Normale- Rue René Wachter : Ecole L Feix – Rés. La Limonaderie – Rd Point Miquel : Im Air France – Rue Hincelin 3 : Palais Mutualité – Vx Bourg Abymes.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Fernande BONCHAMP (Entrée Rue Hincelin face au Palais de la Mutualité)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues : Rue A. Léger : Rés. Cuirassier – Rés Le Schoelcher – Tours A Geneviève – J Hamot – R Bélaye Bd Faidherbe : Hôtel des Postes Rue des Cités Unies 1 : Centre des Arts – Rés. Et Foyer AR Boisneuf Bd Légitimus : Rés R Nithila – Im Caruel – Im. des Fonctionnaires – Im. Béлина – Rés Légitimus Rue Hincelin 1 : Im. Geneviève – Im J. Maurice – Rés. Hincelin Rue José Marti : Im. Diligenti – Im Belfort – Ancienne Mairie – Police – Presbytère.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Amédée FENGAROL Rue SCHOELCHER</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues : Boulevard Chanzy : Im. Sécurité Sociale Rue du Dr E. CHARTOL : Rés. Christian Galpin, Rés. Mireille Mimi – Rue A. Isaac – Rue Campenon – Rue Léonard ou de Provence – Rue Nozières</p>

12ème Bureau

Ecole Raphaël CIPOLIN
Rue CHEMIN NEUF (Près de la Rés.
R. Cipolin)

13ème Bureau

Ecole Raymonde BAMBUCK
Rue Léonie MELAS (Près des
Pompes Funèbres BIRAS)

15ème Bureau

Ecole Raymonde BAMBUCK
Rue Léonie MELAS (Près des
Pompes Funèbres BIRAS)

16ème Bureau

Groupe Scolaire de Lauricisque Mixte
Rue Euvremont GENE (Près des
Tours Gabarre)

17ème Bureau

Groupe Scolaire de Lauricisque Mixte
Rue Euvremont GENE (Près des
Tours Gabarre)

18ème Bureau

Groupe Scolaire de Lauricisque
Rue Euvremont GENE (Près des
Tours Gabarre)

19ème Bureau

Groupe Scolaire de Lauricisque
Rue Euvremont GENE (Près des
Tours Gabarre)

20ème Bureau

Ecole Cidemé SALVATOR
Rue Amédée FENGAROL (Entrée
Gare Routière de Bergevin)

21ème Bureau

Ecole Cedemé SALVATOR
Rue Amédée FENGAROL (Entrée
Gare Routière de Bergevin)

Electeurs domiciliés dans le secteur de :

Rue du Carénage 1 : Blanchard, Chauffour, Cr Célini, Cr Dunoyer, Cr Forbin, Cr Haliar, Cr Lollia, Cr Volet, Four à Chaux, Morne Ballet, Plateau Elisé, Cr Vamélac –

Rue du Chemin Neuf 1 : Bas de la Source, Cr Bambuck, Cr Braban, Cr Boisbert, Cr Célini, Cr Copol, Cr Grégo, Cr Kancel, Cr Méry, Im Bambuck, Cr Négrit, Cr Valéry, Morne Paradis, Voie Ferrée.

Electeurs domiciliés dans le secteur de : du Bd Nelson Mandéla 1 :

Rés L Plocoste, Mortenol Nord, Mortenol Sud (esc 1,2,3,4) – Rue Léonie Mélas 1 : Ecole R Bambuck – Morne Papin – Rés M Gargar – Terrain de Village La Loge – Fg A Isaac 1 : Morne La Loge.

Electeurs domiciliés dans le secteur de :

Bd de l'Hôpital 1 : Mortenol Sud (esc 5,6,7,8), Rés G Roux – CHU – Chemin de Baimbridge : Les Ponts de l'Assainissement – Bd de l'Hôpital : Rés. Vatable.

Electeurs domiciliés dans la rue : E Gène : Rés Les Palmiers 1 et 2 - Rés Les Marais

Electeurs domiciliés dans la rue :

Rue Euvremont Gène 1 : Résidence Bord de Mer, résidence le Lagon, Rés Rivière Salée –

Bd de l'Amitié des Peuples : Cité U Gétrin

Electeurs domiciliés dans la rue :

Rue E Gène 2 : Allées de Lauricisque, Ecole Mixte 1 ou 2 de Lauricisque, Rés et Foyer Archimède, Rés Caraïbe 6,

Rue E Gène 4 : Rés Anacoana –

Rue E Gène 5 : Rés de Guillhermier

Electeurs domiciliés dans la rue :

Rue Euvremont Gène 3 : Résidence Bergevin,

Rue N Armstrong : Rés Karukéra, Rés Jamaïca, Rés Madinina, Rés du Port,

Bd de l'Amitié des Peuples 1 : Rés Ciboneye, Rés Hayti, Rés Manuella Pioche - LES Lauricisque (Logts sociaux),

Rue de la Ville d'Orly : Z.I de Lauricisque,

Bd du Général de GAULLE : ZI de Lauricisque, Rés Pierre Antonius, Rue St Louis du Sénégal

Electeurs domiciliés dans la rue :

Rue Amédée Fengarol : Cité Chanzy, Cité Henri IV Bât AE, Ave Y Gagarine : Cité Henri IV bt AB, AC, AD.

Electeurs domiciliés dans la rue :

Rue Amédée Fengarol 1 : Cité Henri IV Bât. AA, Résidence Amédée Fengarol, Résidence Beupersuy 1 et 2, Rés Espace 2000, Rés des Iles,

Rue A. Fengarol 2 : Rés Frébault (Im Lebrère) – Bd Légitimus 1 : Im F Henri.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE

CIRCONSCRIPTION..... : 03 - 3^{ème} CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 121 - POINTE-NOIRE

CANTON..... : 18 - SAINTE-ROSE 1

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 8 -

BUREAU CENTRALISATEUR : 1er Bureau - Ecole primaire Timoléon Berbain- rue Baudot

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Ecole primaire Timoléon Berbain Rue Baudot	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : la rue de la République, Place de la Liberté, rue Baudot, rue Delgrès, rue Alexis Béranger, rue du Corps au Sol, Impasse de la pointe Batterie, rue des Courbarils, rue de la Mulatresse Solitude, Ilet, Varrin, Rue Gustave Sabine, Impasse Saint-Joseph, rue Schoelcher, Quartier de Bellevue.
2^{ème} Bureau Ecole de Guyonneau Guyonneau	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rue Saint-Jean, Voie Royale, rue Félix Dracon, rue Joseph Dierle, Guyonneau, Thomy, Monchery, Grande Plaine, Petite Plaine, Caraïbe, Quartiers Mazure et rue Maxime Jean.
3^{ème} Bureau Ecole primaire Timoléon Berbain Rue Baudot	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Impasse Branton, rue Jean Ignace, rue Saint-Cyr, Pagesy, rue Armand Félix, rue Raie d'Eau, Morphy, Gommiers (Maison CHRISTOPHE).
4^{ème} Bureau Ecole Primaire de Baillargent Baillargent	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Gommiers, Trou Caverne, Gadet, Chemin de Beau Soleil.
5^{ème} Bureau Ecole Maternelle de Baillargent Baillargent	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Beausoleil, Beaugendre, Baillargent.
6^{ème} Bureau Ecole des Plaines Les Plaines	Electeurs domiciliés dans le secteur de : la section Les Plaines.
7^{ème} Bureau Ecole d'Acomat Acomat	Electeurs domiciliés dans le secteur de : la section Acomat.
8^{ème} Bureau Ecole de Mahault Mahault	Electeurs domiciliés dans le secteur de : la section Mahault.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 122 - PORT-LOUIS
CANTON..... : 14 - PETIT-CANAL
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.. .. : - 6 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Cantine Scolaire du Bourg - Rue Gerty Archimède

<p>1er Bureau (Recenseur) Cantine Scolaire du Bourg (Rue Gerty Archimède)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Impasse Salvador Allendé, Rue Gerty Archimède 1, Rue Jacques Berthelot, Bd A.R. Boisneuf, Rue Charles Caignet 1, Allée Justin Catayé, Rue Charles Corbin, Rue Général de Lacroix, Rue Delgrès, Rue Charles de Gaulle, Rue Euvremont Gène, Passage Félix Gouno, Impasse Virginie Naudillon, Rue Henri Jadfard, Ruelle Casimir Létang, Rue de la Liberté, Ruelle Marcel Lolla, Impasse François Mimi, Impasse Moïse Isimat- Mirin, Rue Rousseau, Nadir, Rue Jacques Nestor, Rue Céran Paulcifeu, Ruelle Fred Pineau, Rue de la République, Rue Sony Rupaire, Rue Mulatresse Solitude, Rue Eric Willams, Rue Malcom X, Rue Schoelcher 1</p>
<p>2ème Bureau Ecole Primaire Robert NARAYANAN (Rue Guy Tirolien)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rue Avril 89, rue Gerty Archimède, Rue Félix Eboué, Rue Clémenceau Etilce, Rue Mahama Gandhi, Rue Joseph Ignace, Rue Jean-Marie Thibaou, Rue Flavien Nasso, Rue Rodrigue, Rue Henri Sidambarom Chemin de Betin-chemin de Monroc, Rue Flavien maldhé, Rue J/M Tchibaou.</p>
<p>3ème Bureau Ecole primaire Robert NARAYANAN (rue Guy Tirolien)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Rue Albert Beville, Bd A.R. Boisneuf 3, Rue Charles Caignet 3, Impasse Miles Davis, Rue des écoles, Rue Gambetta, Rue Alexandre Isaac, Rue John Fritgéarid Kennedy, Rue Martin Luther King, Cité Mahogany, Rue Nelson Mandela, Rue Guy Mérault, Résidence Vieux Moulins, Route Rémy Nainsouta, Route de la Piéta, Rue Schoelcher 3, Rue Guy Tirolien.</p>
<p>4ème Bureau (Foyer rural du bourg)</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Ruelle Avril 43, Rue Mai 67, Impasse Maurice Bishop, Bd A.R. Boisneuf, Rue Charles Caignet, Rue Germain Calixte, Rue Rosan Girard, Rue Nicolas Guillerm, Rue Horace Ciredeck, Route Iris Sinnan, Ragava, Rue Robert Loyson, Rue Odette Magen, Impasse Myriam Makéba, Rue Robert Nesta Marley, Rue Ernest Marthe, Route Rémy Nainsouta, Rue Pasteur, Rue Tchévara, Rue Paul Valentino, Rue Gambetta 4, Passage Frantz Fanon, Impasse Maurice Bishop, Rue Robert Loyson.</p>
<p>5ème Bureau Ecole Primaire de Pelletan Route Cheik Anta Diop</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Lotissement Acacia, Route Cheik Anta Diop, Cité Hibiscus, Route Hégésippe Légitimus, Mollia, Route de Pichon, Cité Pelletan Plaisance, Route François Radacal.</p>
<p>6ème Bureau Ecole primaire de Pelletan Route Cheik Anta Diop</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Route de Bellevue, Rue du Château d'eau, Rue Enogat Goton, Rue Robert Inamo, Rue Toussaint Louverture, Rue Ariste Noc, Route Hilarion Pétilaire, Rue Marcel Maquiaba, Chemin de Sylvain, Chemin Brument, Vaugirard.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 128 - **SAINTE-ANNE**

CANTON..... : 17 - SAINTE-ANNE

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 22 -

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Mairie - Rez de Chaussée – Place Schoelcher

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Mairie - Rez de Chaussée Place Schoelcher	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Morne Tricolore, Bourg 1, Gl de Gaulle, Victor Hugo, Place Schoelcher, Abbé Grégoire, Lethier 1, Colin Emerand, Réache, Débarcadère, Jeanne d'Arc, Marcel Blancourt, Jacquet, St Surin, Burat.
2ème Bureau Ecole Primaire Ginette Maragnes Rue Victor Hugo	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de: Galbas, Dupré.
3ème Bureau Ecole Primaire Ginette Maragnes Rue Victor Hugo	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Lotissement Est, Morne Dubellay, Stade, Valette.
4ème Bureau Ecole Primaire Ginette Maragnes Rue Victor Hugo	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Bombo, Montmain-nord, Tiquince, Delair, Ffrench-Nord.
5ème Bureau Ecole Primaire Ginette Maragnes Rue Victor Hugo	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Fonds-Thézan, Durivage.
6ème Bureau Ecole Primaire Ginette Maragnes Rue Victor Hugo	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Bld H. Ibéné, Dandin, Ancienne Perception, de la Plage, Bourg6, Lethière Prolongée, Bourg5, Haut du Bourg, Castaing-Nord.
8ème Bureau Ecole Primaire G&R MATHURINE (Fouché)	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Plaisance, Fouché, Euchet.
9ème Bureau Ecole Primaire G&R MATHURINE (Fouché)	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Deshauteurs, Barot.
10ème Bureau Ecole Primaire G&R MATHURINE (Fouché)	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : L'Agneau, Cavanière, Gaillarbois, Lamarre.

73

COMMUNE..... : 128 – SAINTE-ANNE

CANTON..... : 16 – SAINT-FRANCOIS

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE : 2

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Mairie - Rez de Chaussée

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>7ème Bureau Ecole Maternelle Georges TROUPE Ffrench</p> <p>24ème Bureau Ecole Primaire R. PIERROT Chateaubrun</p> <p>25ème Bureau Ecole Primaire R. PIERROT Chateaubrun</p>	<p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Castaing sud, Montmain-sud, Bois-Jolan, Ffrench-sud, Poirier de Gissac-sud secteur 1.</p> <p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : Chateaubrun-sud, Poirier de Gissac sud secteur 2.</p> <p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs : Le Helleux-sud, Courcelles-sud, Morne Souquet-Sud, Séo.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 124 - SAINT-CLAUDE
 CANTON..... : 6 - BASSE-TERRE
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE..... : - 9 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Centre Culturel E. Coradin

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Centre Culturel E. Coradin</p>	<p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs : Avenue Maréchal Foch bourg, Bourg, Cascade Vauchelet, Caserne Morne Houël, Chemin des Officiers, Chemin des Officiers Bourg, Ecole Mixte 2 Morne Houël, Lot les Colibris Morne Houël, Morne Hoëul, Parnasse, Passier Route de Matouba, Petit Parc Route du Matouba, Résidence du Dir Morne Houël, Résidence du Procureur Général, Résidence Préfectorale, Route de l'Etat Major, Route de Parnasse, Route du Matouba, Rue de la Perception Bourg, Rue de l'Egalité, Rue du Camp Jacob</p>
<p>2ème Bureau Ecole Mixte I</p>	<p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs : 1er Plateau, 2ème Plateau, Choisy, Immeuble Cantin route de Choisy, Lot Blandin Route de Choisy, Les Hauts de Choisy, Lot les Terrasses de Choisy, Lot les Hibiscus route de Choisy, Plateau, Route de Choisy, Rue Barolet Bourg, Rue des Lilas, Rue du dr Bertaud, Rue Elie Lacroix, Rue Gaston Ramassamy, Rue Mme de Montéran, Rue Rémy Nainsouta.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Mixte du Matouba</p>	<p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs : Delgrès Matouba, Grand Matouba, La Joséphine Matouba, La Marguerite Matouba, Lot Lignièrès Louis Matouba, Lot Lignièrès Roger Matouba, Matouba, Matouba Papaye, Matouba Revel. Morne Crève Cœur Matouba, Morne Savon Matouba, Près de la Chapelle Matouba, Rivière Rouge Matouba, Rue Paul Etienne Matouba, Section Beaupin Matouba, Section Frédéric Matouba.</p>
<p>4ème Bureau Ecole de Gallard</p>	<p>Les électeurs domiciliés dans les secteurs : Chemin Dugommier, Dugommier, Gallard, Habit. Ravine Espérance Gallard, Lassale Gallard, Lot Chellin-Billy Morin, Lot Cabre Desmarais, Lot Cabre Morin, Lot Dugommier, Lot Espérance Morin, Lot Ilet Morin, Lot Fauvette Morin, Lot SoLeil Couchant Morin, Lot Weck Morin, Lotissement Acajou Morin, Morin, Proporiété Dugommier, Rue Léandre Sulle Choisy.</p>

77



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 125 - SAINT-FRANCOIS
 CANTON..... : 16 - SAINT-FRANCOIS
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 12 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Mixte 1 - Saline Est - Rue Saint-Aude Ferly

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
<p>1er Bureau (Recenseur) Ecole Mixte 1 - Saline Est Rue Saint-Aude Ferly</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Cayenne Bourg, lot les Cerisiers, Meudon, Morne à Cabris, Morne Gorot, Morne Pradel, Rue les Grenadines, Rue Alexandre Dumas, Rue Charles de Gaulle Ouest, Rue Egalité, Rue Félix Eboué, Rue Fraternité, Rue Jules Ferry Ouest, Rue Léon Blum Ouest, Rue Thilby, rue Schoelcher.</p>
<p>2ème Bureau Foyer Central du Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues de : Allée du Président Kennedy, Avenue de l'Europe, Capitainerie Marina, La Marina, Place de la Mairie, Les Marines, Place de l'Eglise, Place du Marché, Quartier Saline, Résidence Citronnelle, Résidence des Petites Salines, Résidence du Lagon, Résidence Europa Golf, Résidence Saline Est, Résidence Sapotille, Abbé Grégoire, Alexandre Isaac, Ch. Casimir Jeannon, Charles Junon, Frantz Fanon, Georges Pompidou, Irénée Trovin, Joseph Turpin, Liberté, Martin Luther King, Paul Favreau, Paul Finette, Pierre et Marie Curie, Saint-Aude Ferly, Scheolcher prolongée.</p>
<p>3ème Bureau Ecole élémentaire de Bragelogne Bragelogne</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues de : Bessot, Bragelogne, Simonière, Bien Désiré, Lot. Bien-Désiré.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Mixte 2 Christophe Proto Rue du Cimetière</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues de : Anse à la Barque, Belle-Allée, Blonval, Lot Roche Blonval, Rue Charles de Gaulle Est, Section Favreau.</p>
<p>5ème Bureau Foyer de Desvarieux Desvarieux</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues de : Cocoyer, Desbonnes, Desvarieux, Deumeille, Labarthe, Lot Les Collines, lot les Moulins, Lot la Colline aux Oiseaux, May.</p>
<p>6ème Bureau Ecole élémentaire de Dubédou Dubédou</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les rues de : Celcourt, Dubédou, Lot Dubédou.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 02 - 2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 125 - SAINT-FRANCOIS

CANTON..... : 16 - SAINT-FRANCOIS

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 12 -

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Mixte 1 - Saline Est - Rue Saint-Aude Ferly

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Ecole Mixte 1 - Saline Est Rue Saint-Aude Ferly	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Cayenne Bourg, lot les Cerisiers, Meudon, Morne à Cabris, Morne Gorot, Morne Pradel, Rue les Grenadines, Rue Alexandre Dumas, Rue Charles de Gaulle Ouest, Rue Egalité, Rue Félix Eboué, Rue Fraternité, Rue Jules Ferry Ouest, Rue Léon Blum Ouest, Rue Thilby, rue Schoelcher.
2ème Bureau Foyer Central du Bourg	Electeurs domiciliés dans les rues de : Allée du Président Kennedy, Avenue de l'Europe, Capitainerie Marina, La Marina, Place de la Mairie, Les Marines, Place de l'Eglise, Place du Marché, Quartier Saline, Résidence Citronnelle, Résidence des Petites Salines, Résidence du Lagon, Résidence Europa Golf, Résidence Saline Est, Résidence Sapotille, Abbé Grégoire, Alexandre Isaac, Ch. Casimir Jeannon, Charles Junon, Frantz Fanon, Georges Pompidou, Irénée Trovin, Joseph Turpin, Liberté, Martin Luther King, Paul Favreau, Paul Finette, Pierre et Marie Curie, Saint-Aude Ferly, Scheolcher prolongée.
3ème Bureau Ecole élémentaire de Bragelogne Bragelogne	Electeurs domiciliés dans les rues de : Bessot, Bragelogne, Simonière, Bien Désiré, Lot. Bien-Désiré.
4ème Bureau Ecole Mixte 2 Christophe Proto Rue du Cimetière	Electeurs domiciliés dans les rues de : Anse à la Barque, Belle-Allée, Blonval, Lot Roche Blonval, Rue Charles de Gaulle Est, Section Favreau.
5ème Bureau Foyer de Desvarieux Desvarieux	Electeurs domiciliés dans les rues de : Cocoyer, Desbonnes, Desvarieux, Deumeille, Labarthe, Lot Les Collines, lot les Moulins, Lot la Colline aux Oiseaux, May.
6ème Bureau Ecole élémentaire de Dubédou Dubédou	Electeurs domiciliés dans les rues de : Celcourt, Dubédou, Lot Dubédou.
7ème Bureau Ecole Mixte 1 - Rue Saint-Aude Ferly	Electeurs domiciliés dans les rues de : Anse à la Gourde, Chassaing, Chemin de la Baie Olive, Fontin, Kahouane, la Coulée, Lot du Golf, Lot Haut Vallée d'or, Pointe des Chateaux, Résidence des Chateaux, Résidence Karukéra, Sainte-Marthe, Tarare, Vallée d'or.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : POINTE-A-PITRE

CIRCONSCRIPTION..... : 01 - 1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 126 - SAINT-LOUIS (MARIE-GALANTE)

CANTON..... : 10 - MARIE-GALANTE

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 4 -

BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1er Bureau - Ecole Maternelle du Bourg - Avenue Nelson MANDELA

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>1er Bureau Ecole Maternelle du Bourg (bureau recenseur) Avenue Nelson MANDELA</p>	<p>Les électeurs des secteurs de : Partie Sud du Bourg délimitée par l'Avenue Raphaël Jerpan prolongée par la R N 1, lot. Anthurium, Desmarais Sud, Lot. Desmarais, Courbaril, Romain, Bourg Sud, Saint-Charles, Les Sources, Bagatelle.</p>
<p>2ème Bureau Ecole Léopold LUBINO Section Desmarais</p>	<p>Les électeurs des secteurs de : Partie Nord du Bourg délimitée par l'Avenue Raphaël Jerpan, Bourg Nord, Lot. Mervil Bloncourt, Desmarais, Desmarais Nord, Littoral.</p>
<p>3ème Bureau Ecole Léopold LUBINO Section Desmarais</p>	<p>Les électeurs des secteurs de : Sections des Bas, Chalet Vieux-Fort, Ménard, Cambray, Malétie, Anse du Vent, Marie-Louise, Sainte-Thérèse, Les Coqs, Fadat, Fleurimont, Dorot, Mayolette, Saint-Germain, Rybourgeon, Saragot, Delbois, Agapy, Matin, Pontinette, Mabonne, Mayombé, Belle Plaine.</p>
<p>4ème Bureau Ecole Guy DRAMORT Section Grelin</p>	<p>Les électeurs des secteurs de : Sections Grand-Pierre, Taillefer, Cocotier, Section des Hauts, Poirier, Bellevue, Grelin, Saint-Jean, Gareil, Etang Long, La Haut Massacre, Gouverlot, Barre de l'île, Verpre, Wrimouth, Pelisson, Verger la Rose, Potence, Giraud, Boisvin, Vallon, Mehut, Hermitage, Lacoste.</p>

83



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 03 -3ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE 129 – SAINTE-ROSE
CANTON.....18 – SAINTE-ROSE 1
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE 3 -
BUREAU CENTRALISATEUR.....11^{ème}Bureau (Ecole Mixte de Madame)

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
11^{ème}Bureau Ecole Mixte de Madame	Les électeurs de: Madame, Vinty, Nogent, Cluny, Bâchelier, Anse des Iles, d'Anglemont, Pointe-Allègre.
12^{ème}Bureau Ecole Mixte de Duzer	Les électeurs de: Duzer
13^{ème}Bureau Réfectoire de Desbonnes	Les électeurs de: Desbonnes, Daubin, Solitude.

COMMUNE..... : 129 - SAINTE-ROSE
CANTON..... : 19 - SAINTE-ROSE 2
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 12 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : 1^{er} Bureau (Annexe de l'Hôtel de Ville)

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1^{er} Bureau Annexe de l'Hôtel de Ville	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Circonvallation, Bld Saint-Charles rue prolongée, Place de la Mairie, Grand' rue du Bourg, Chemin de la Petite Ravine, Chemin de la rivière, La Rayette, Bourg.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE

CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4^{ème} CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 130 - **TERRE-DE-BAS**

CANTON..... : 20 - TROIS-RIVIERES

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 2 -

BUREAU CENTRALISATEUR..... : **1er Bureau - salle polyvalente à Petite-Anse**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>R E S S O R T</u>
1er Bureau (Recenseur) salle polyvalente à Petite-Anse	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : Petite-Anse et dans les sections de Bord-du-Bois, Anse-a-dos, derrière le Morne.
2^{ème} Bureau Gîte Communal de Grande Anse	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : les sections de Pate, Fonds de Grande Anse, Anse des Muriers.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 131 - TERRE-DE-HAUT
CANTON..... : 20 - TROIS-RIVIERES
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 2 -
BUREAU CENTRALISATEUR..... : **1er Bureau - Cantine Scolaire**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) <i>Cantine Scolaire</i>	Electeurs domiciliés dans les secteurs de : <i>Fond Cure, Anse Rodrigue, Pain de Sucre, Grand'Anse;</i>
2ème Bureau <i>Cantine Scolaire</i>	Les électeurs domiciliés dans les secteurs de : <i>Mouillage, Anse Mire, Marigot.</i>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
 CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4ème CIRCONSCRIPTION
 COMMUNE..... : 132 - TROIS-RIVIERES
 CANTON..... : 20 - TROIS-RIVIERES
 NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 11 -
 BUREAU CENTRALISATEUR..... : TROIS-RIVIERES

DESIGNATION ET SIEGE	RESSORT
<p>1er Bureau (Recenseur) Bourg - Cantine Ecole Gérard LAURIETTE Route de l'Etang</p>	<p>Electeurs dont les noms sont de A à D, domiciliés dans les sections de : Bourg, Gaigneron, Soldat, Cardonnet, l'Etang, Carbet, Louisville, Gommier, Faubourg, Robin, Fond'lo</p>
<p>2ème Bureau Ecole Mixte 2 Gérard LAURIETTE Route de l'Etang Bourg</p>	<p>Electeurs dont les noms sont de E à M, domiciliés dans les sections de : Bourg, Gaigneron, Soldat, Cardonnet, l'Etang, Carbet, Louisville, Gommier, Faubourg, Robin, Fond'lo</p>
<p>3ème Bureau Ecole Mixte 2 Gérard LAURIETTE Route de l'Etang Bourg</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les sections de : Delgrès, La Violette, Route de Grand'Anse, Cité Fleurie, l'Hymia.</p>
<p>4ème Bureau Ecole de Schoelcher Route de Schoelcher</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les sections de : Schoelcher, Montchappé, Ermitage, Galbas.</p>
<p>5ème Bureau Ecole de Schoelcher Route de Schoelcher</p>	<p>Electeurs domiciliés dans les sections de : Réduit, Bas Schoelcher, Savane, Sapotille Chemin Neuf.</p>
<p>6ème Bureau Ecole de Grand'Anse Sur le Morne</p>	<p>Electeurs dont les noms sont de A à L, domiciliés dans les sections de : Grand'Anse, Poterie.</p>
<p>7ème Bureau Centre de l'AGIPT 21 La Regrettée</p>	<p>Electeurs domiciliés dans la section de : Regrettée.</p>
<p>8ème Bureau Ecole de la Plaine Route de la Plaine</p>	<p>Electeurs domiciliés dans la section de : la Plaine.</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE

CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4^{ème} CIRCONSCRIPTION

COMMUNE..... : 133 - VIEUX-FORT

CANTON..... : 20 - TROIS-RIVIERES

NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 2 -

BUREAU CENTRALISATEUR : **1er Bureau – Mairie- Place Marie EUSEBE - Rue Sylvain JANOE**

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1er Bureau (Recenseur) Mairie Place Marie EUSEBE Rue Sylvain JANOE	Les électeurs des secteurs de : Beauséjour, Blondeau, Batavia, Rigolette, Dupré, Beau-Rivage, Bruno Mercier, Enclos, Rue Jean Désirée, Rue Sylvain Janoe.
2^{ème} Bureau Ecole Auguste FELER Rue Jean-François HOUELCHE	Les électeurs des secteurs de : Beau-Soleil, Anse-Dupuy, Route du Phare, Mazarin, Petite Fontaine, Tibois, Ruelle des Figuiers, Jean-François Houelche, Matouba, Pierre Fidelin.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

ARRONDISSEMENT..... : BASSE-TERRE
CIRCONSCRIPTION..... : 04 - 4^{ème} CIRCONSCRIPTION
COMMUNE..... : 134 - VIEUX-HABITANTS
CANTON..... : 21 - VIEUX-HABITANTS
NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE.... : - 9 -
BUREAU CENTRALISATEUR : 1^{er} Bureau - Ecole Gratien Candace

<u>DESIGNATION ET SIEGE</u>	<u>RESSORT</u>
1^{er} Bureau (Recenseur) Ecole Gratien Candace	Electeurs de : Bourg à partir de la Mairie, Avenue du Gouverneur Général Félix Eboué, Bld Capitaine Nicolas Suyllard, Rocroy Nord, Rachez ongles, Bd du Commandant Mortenol et Martin Luther King (sud).
2^{ème} Bureau Ecole Gratien Candace	Electeurs de : Rocroy, Val de l'Orge, Plantin, les Ecores, Beau-Soleil, Bd depuis l'intersection des routes Martin Luther King et Alexis Jérémie.
3^{ème} Bureau Marigot – Ecole Maternelle BEAUJEAN-LABIQUE Gratienne	Electeurs de : Marigot, Dardanelles, Anse à la Barque.
4^{ème} Bureau Géry - Ecole	Electeurs de : Géry, Grand Géry, Bélair.
5^{ème} Bureau Cousinière – Ecole ETNA Nathalien	Electeurs de : Cousinière, Grosse-Roche
6^{ème} Bureau Ecole Gratien Candace	Electeurs de : Schoelcher, Grande-Rivière, Le Pont, Boulevard Arnould Nicolas, Rue Téléspore Beaugendre, Rue Alexis Jérémie jusqu'à la place Nathalien Etna y compris la D 13 et Morne Thomaseau.
7^{ème} Bureau Marigot – Ecole Maternelle BEAUJEAN-LABIQUE Gratienne	Electeurs de : Beaugendre, Navarraine, Vanier, Mille-Pas, Morne Marigot.
8^{ème} Bureau Géry - Ecole	Electeurs des sections : Tarare, Morne à Jules, Le Bouchu.
9^{ème} Bureau Cousinière – Ecole ETNA Nathalien	Electeurs de : Grand-Croix, Venier, Coucou, Grande-Ravine, Vanibel, le Tuff, Mon Repos, Grand Canal limité par les intersections de la Départementale 13 et la route vicinale du Plessis (Ancien Pont Ravine Marin).



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES MOYENS**

Bureau des Ressources Humaines

**Arrêté n° 2015 - 831 du 18 août 2015
relatif au transfert à la région des parties de services de l'État (Secrétariat Général aux
Affaires Régionales) qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes
européens financés au titre du FEDER**

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Chevalier de la Légion d'honneur

- Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- Vu le décret n° 2015-783 du 29 juin 2015 relatif aux dates et aux modalités de transfert définitif des services ou parties de services de l'Etat qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER transférée à la région par les articles 78 et 80 à 89 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- Vu la convention de mise à disposition des services ou parties de services de l'Etat qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER conclue avec la région le 14 janvier 2015 ;
- Vu l'avis du comité technique de la préfecture de région Guadeloupe en date du 3 juillet 2015 ;
- Vu le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 portant nomination de monsieur JACQUES BILLANT en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Considérant la mise à disposition des parties de services de l'Etat (Secrétariat Général aux Affaires Régionales) qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER intervenue le 14 janvier 2015 ;

Annexe 1 relative à la répartition par BOP et par catégorie d'agents des ETP mentionnés à l'article 2 (X^{ème} vague)

BOP 307

Catégories d'agents	Fonctionnaires de catégorie A	Fonctionnaires de catégorie B	Fonctionnaires de catégorie C	ANT droit public de catégorie A	ANT droit public de catégorie B	ANT droit public de catégorie C	Total
Effectifs physiques (ETP)	2	2	1	3	-	2	10
Fractions d'emplois (ETP)							
Emplois vacants (ETP)							

(Tableau à reproduire pour chaque BOP concerné par la vague de transfert)



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION
Bureau de l'administration générale
et des élections

Arrêté n° 2015-~~163~~ / 08 - SG/DAGR/BAGE du 24 AOU 2015
portant autorisation d'aéronefs télépilotes accordée
à la société ACTIV TOOGO

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Officier de l'ordre national du Mérite,
Chevalier de la Légion d'honneur ;

- Vu le code de l'aviation civile ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord ;
- Vu la demande d'autorisation de survol des agglomérations et rassemblements de personnes pour des aéronefs télépilotes dans le cadre du scénario S3 présentée par Monsieur Frédéric GALLIOU en date du 30 juillet 2015 ; ;
- Vu l'avis favorable émis par la direction de la sécurité de l'aviation civile Antilles-Guyane, délégation territoriale Guadeloupe rendu le 13 août 2015 ;
- Vu l'avis favorable de la direction départementale de la police aux frontières rendu le 07 août 2015 ;
- Vu le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 portant nomination de M. Jacques BILLANT en qualité de préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités en qualité de préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Considérant que l'autorisation de survol aux activités de Monsieur Frédéric GALLIOU est nécessaire en zone peuplée pour effectuer des prises de vues aériennes ;

Considérant la régularisation de la situation professionnelle au regard de la réglementation en vigueur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

Article 1er : la société représentée par Monsieur Frédéric GALLIOU est autorisé à utiliser des drones télépilotes dans le but d'effectuer des opérations de prises de vues aériennes sur le territoire de la Guadeloupe et de ses îles, se déroulant en agglomération ou à proximité d'un rassemblement de personnes ou d'animaux, en vue directe du télépilote et à une distance maximale de 100 mètres de ce dernier (scénario opérationnel S3 au § 1.3 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi sur les capacités requises des personnes qui les utilisent), et sous réserve que

prendre connaissance des règles particulières d'utilisation de l'espace aérien, des restrictions temporaires ou permanentes ou de toute autre information pouvant avoir une incidence sur la sécurité du vol qu'il compte effectuer. En particulier, des restrictions ou interdictions particulières visant les opérateurs approuvés pour les opérations de type de S3 peuvent être publiées. Si les opérations se situent dans l'emprise d'un aérodrome ou à proximité d'une infrastructure destinée à l'atterrissage ou au décollage, ou si les opérations interfèrent avec un espace aérien contrôlé ou une zone réglementée, dangereuse ou interdite, les conditions d'exécution des activités correspondantes et les éventuelles dérogations aux prescriptions de l'arrêté du 11 avril 2012 *relatif à l'utilisation de l'espace aérien des aéronefs qui circulent sans personne à bord*, doivent faire l'objet d'un protocole entre le responsable de l'activité et le service de la navigation aérienne territorialement compétent conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.

Article 7 : Il appartient au télépilote et à son employeur éventuel de s'assurer que le site survolé ne figure pas sur la liste des zones interdites à la prise de vue aérienne par appareil photographique, cinématographique ou tout autre capteur, fixée par arrêté interministériel du 15 mai 2007.

L'usage de tout appareil d'enregistrement d'images ou de données en dehors du spectre visible tel que thermographe, radar, etc, est soumis à la possession par le télépilote de l'autorisation prévue à l'article D. 133-10 du code de l'aviation civile, délivrée par la préfecture du lieu de domicile de ce dernier.

La réalisation des enregistrements d'images ou de données dans le champ du spectre visible au-dessus du territoire national est soumise à une déclaration souscrite dans les conditions fixées par arrêté interministériel du 27 juillet 2005 portant application de l'article D. 133-10 précité.

Les photographies ne peuvent être effectuées que sous réserve des dispositions de l'article 226.1 et suivants du code pénal spécifiant notamment :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui :

1° En captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ;

2° En fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

Lorsque les actes mentionnés au présent article ont été accomplis au vu et au su des intéressés sans qu'ils s'y soient opposés, alors qu'ils étaient en mesure de le faire, le consentement de ceux-ci est présumé."

Article 8 : Cette autorisation peut à tout moment être suspendue en cas d'infraction constatée et ce jusqu'à règlement du litige et ne saurait en aucun cas être invoquée pour restreindre la responsabilité du télépilote en cas de litige.

Article 9 : Cette autorisation est révoquée à tout moment, en cas de nécessité ou de risques imprévus pour la sécurité des personnes ou d'observations des règles de sécurité.

Article 10 : Le secrétaire général de la préfecture et le délégué territorial de l'aviation civile en Guadeloupe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Basse-Terre, le **24 AOU 2015**

Pour le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Jean-François COLOMBET

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE LA GUADELOUPE Département Economie de proximité		
--	--	--

Arrêté n° 2015/28 du 24 AOUT 2015

portant attribution du titre de maître-restaurateur à Monsieur Jean-Claude VALVASON, gérant du restaurant COCO KAFE, situé Place Créole, La Marina - 97190 LE GOSIER

**Le préfet de la région Guadeloupe,
représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,**

- Vu le code général des impôts, notamment son article 244 quater Q ;
 - Vu le code de la consommation, notamment son article R1155-5 ;
 - Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R 335-12 et suivants ;
 - Vu le décret n°2007-1359 du 14 septembre 2007 relatif au titre de maître-restaurateur;
 - Vu le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 portant nomination de Monsieur Jacques BILLANT en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
 - Vu l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur;
 - Vu l'arrêté ministériel du 14 septembre 2007 relatif aux conditions de justifications des compétences requises pour bénéficier du titre de maître-restaurateur ;
 - Vu l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur ;
 - Vu le dossier présenté le 30 Juillet 2015 par Monsieur Jean-Claude VALVASON, gérant du restaurant COCO KAFE, situé Place Créole, La Marina - 97190 LE GOSIER en vue d'obtenir le titre de maître-restaurateur ;
- Considérant** le rapport d'audit en date du 05/07/2015 certifiant que l'établissement COCO KAFE remplit les conditions de qualification pour l'obtention du titre de maître-restaurateur;

Sur proposition du directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

BOP 113

Categories d'agents	Fonctionnaires de catégorie A	Fonctionnaires de catégorie B	Fonctionnaires de catégorie C	ANT droit public de catégorie A	ANT droit public de catégorie B	ANT droit public de catégorie C	Total
Effectifs physiques (ETP)		0,2					0,2
1 Fractions d'emplois (ETP)							
Emplois vacants (ETP)							

(Tableau à reproduire pour chaque BOP concerné par la vague de transfert)

Considérant la mise à disposition des parties de services de l'État (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER intervenue le 14 janvier 2015 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

Article 1^{er} - En application des articles 1, 2 et 3 du décret du 29 juin 2015 susvisé, les parties de services de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement qui participent à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER et dont la mise à disposition est intervenue avant le 1^{er} avril 2015 sont transférés au conseil régional de la Guadeloupe le 1^{er} juillet 2015. *Les parties de service transférées courant 2015 constituant un ETP de catégorie A sont transférées le 1^{er} janvier 2016*

Article 2 - Est transféré, en application de l'article 1er du présent arrêté : 2 emplois en équivalent temps plein (ETP) participant au sein de la DEAL de Guadeloupe à l'exercice de l'autorité de gestion des programmes européens financés au titre du FEDER, répartis comme suit :

- 1 agent titulaire est transféré au conseil régional à compter du 1^{er} juillet 2015,
- 1 agent titulaire est transféré au conseil régional à compter du 1^{er} janvier 2016.

La répartition de ces ETP par budget opérationnel de programme et par catégorie d'agents figure en annexe au présent arrêté.

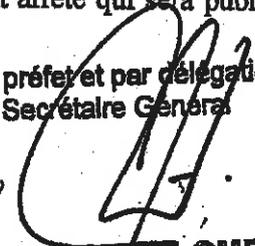
Article 3 - En application de l'article 2 du décret du 29 juin 2015 susvisé, figure en annexe du présent arrêté, l'état des charges de fonctionnement, autres que celles de personnel, supportées par l'État au titre des parties de services à transférer, calculées à partir de la moyenne actualisée des dépenses consacrées aux missions transférées pendant les années 2012 à 2014.

Article 4 - En application du deuxième alinéa du I de l'article 83 de la loi du 27 janvier 2014 susvisée, le droit d'option des fonctionnaires mentionnés à l'article 2 du présent arrêté s'exerce dans un délai de deux ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 5 - Le secrétaire général de la préfecture, le directeur de la DEAL de Guadeloupe sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Basse-Terre, le

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général


Jean-François COLOMBET

Délais et voies de recours - La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Annexe 2 relative à l'état des charges de fonctionnement autres que celles de personnel (X^{ème} vague)

(en € par ETP)

	Montant 2012 en valeur [année précédant celle du transfert de la partie de service]	Montant 2013 en valeur [année précédant celle du transfert de la partie de service]	Montant 2014 en valeur [année précédant celle du transfert de la partie de service]	Moyenne
--	--	--	--	---------

Pour les agents relevant du
ministère de l'écologie

2 688

2 737

2 743

2 723